

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ LAVAL
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL**

par

VO THI HUE

**PROBLÈMES DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS
PAR DES ÉTUDIANTS VIETNAMIENS
ET QUELQUES PROPOSITIONS DE MOYENS DE CORRECTION**

Février 2000

©Vo Thi Hue, 2000



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

**Ce mémoire a été réalisé
à l'Université du Québec à Chicoutimi
dans le cadre du programme
de maîtrise en linguistique de l'Université Laval
extensionné
à l'Université du Québec à Chicoutimi**

RÉSUMÉ

Les étudiants de l'École Normale Supérieure (E.N.S.) de l'Université de Danang (Vietnam) sont originaires de toutes les provinces du Centre du Vietnam. Ils parlent le français avec une prononciation qui porte des caractéristiques locales de la langue vietnamienne. À la recherche de l'origine des erreurs dans la prononciation française, une question se pose : est-ce que ces erreurs sont dues aux interférences de la langue maternelle (vietnamien) sur la langue étrangère (français) ?

Pour être en mesure de répondre à cette question, il est apparu nécessaire d'effectuer une étude contrastive des deux systèmes phonologiques afin de faire ressortir les interférences entre les deux langues. Cela nous permettra de faire une meilleure identification des erreurs commises.

Le corpus provient d'entrevues réalisées auprès de quinze locuteurs étudiants vietnamiens au Vietnam et au Québec. Dans le cadre de cette recherche, nous travaillons seulement sur certaines erreurs générales et caractéristiques des apprenants vietnamiens en faisant une étude descriptive scientifique de certaines réalisations défectueuses de voyelles ou de consonnes ainsi que de quelques phénomènes prosodiques.

Cette étude aboutit à un autre travail indispensable : proposer quelques moyens pertinents pour la correction et l'amélioration de la prononciation du français.

Ce travail, en complémentarité avec d'autres études du même type, a été fait dans la perspective d'être utile, nous l'espérons, aux enseignants et étudiants vietnamiens avec comme objectif final de développer et d'améliorer l'enseignement du français au Vietnam.

AVANT-PROPOS

Je veux dédier cet ouvrage à mes filles Mirou et Mifa, qui sont ma source de fierté et qui m'ont inspiré la détermination nécessaire à l'accomplissement de ce long voyage. Je le dédie également à mes parents migrants à qui je dois d'être ce que je suis.

Je tiens d'abord à exprimer ma sincère gratitude à mon directeur de maîtrise, le professeur Jean Dolbec, sans qui je n'aurais pu mener à terme ce travail. Je lui suis reconnaissante de m'avoir si bien dirigée tout au long de cette recherche, avec rigueur en même temps que souplesse. Il a su s'adapter à mon cheminement, dans les délais impartis qui l'ont rendu plus difficile. Sa patience, sa grande disponibilité furent pour moi à la fois une aide précieuse et un modèle.

Je désire également exprimer mes remerciements au professeur Conrad Ouellet ainsi que Mesdames Marise Ouellet et Monique Demers pour le point de vue critique et les pertinentes suggestions méthodologiques.

J'aimerais aussi remercier les autres professeur-e-s de linguistique de l'Unité d'enseignement en linguistique et en langues modernes, mesdames Françoise Labelle, Carole Fisher et Susan Rogers et messieurs Yves Saint-Gelais et Khadiyatoulah Fall. Merci pour la haute qualité de leur enseignement qui reste un modèle pour moi.

J'adresse un merci spécial à mon ami Bich, qui a guidé mes premiers pas en phonétique et m'a prodigué son aide depuis. Mais aussi, à mon frère Dung, qui m'a suggéré d'écrire ce mémoire.

Un gros merci à Stéphanie, pour l'aide appréciable dans la révision de ce mémoire !

En plus, je ne saurais garder sous silence l'apport ponctuel de mes collègues et étudiants au Vietnam ainsi que mes amis vietnamiens au Québec, surtout Ha, Phung et Vinh, qui m'ont aidé à réaliser mes corpus et m'ont porté assistance pour l'informatique.

Finalement, une reconnaissance particulière aux membres de ma famille, surtout à mon compagnon de vie, Tiên, qui m'ont, en tout temps, apporté soutien et encouragement et ont supporté ma trop longue absence.

Que tous ceux-là sachent que ma reconnaissance va bien au-delà de ces quelques lignes !

La réalisation de cette recherche a été rendue possible grâce à l'obtention d'une bourse du Programme Canadien de Bourses de la Francophonie (P.C.B.F). Merci à ce programme pour son aide précieuse !

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
AVANT-PROPOS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES SYMBOLES PHONÉTIQUES UTILISÉS.....	ix
 0. INTRODUCTION.....	 1
1. Problématique.....	2
2. Objectifs de la recherche.....	5
3. Sommaire des chapitres.....	5
 I. ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE.....	 7
1. État de la question.....	8
2. Cadre théorique.....	12
2.1. Théorie phonologique : phonologie fonctionnaliste.....	12
2.2. Théorie d'acquisition des langues secondes et études de phonétique comparative.....	13
2.3. Théorie de didactique des langues : principes de correction phonétique.....	16
 II. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	 18
1 Corpus et locuteurs.....	19
1.1 Corpus et locuteurs A.....	20
1.1.1 Corpus A.....	20
1.1.2 Locuteurs du corpus A.....	21
1.2 Corpus et locuteurs B.....	22
1.2.1 Corpus B.....	23
1.2.2 Locuteurs du corpus B.....	23
1.3 Caractéristiques sociolinguistiques et linguistiques des locuteurs.....	24
1.3.1 Locuteurs A.....	24

1.3.2 Locuteurs B.....	26
2. Méthode d'analyse.....	28
2.1 Repérage et classement des réalisations défectueuses.....	28
2.2 Choix des phénomènes caractéristiques à étudier.....	29
2.3 Description phonétique et analyse des erreurs retenues.....	30
2.4 Propositions d'activités d'intervention.....	31
III. SYSTÈMES PHONOLOGIQUES DES DEUX LANGUES : VIETNAMIEN ET FRANÇAIS.....	32
1. Système phonologique du vietnamien.....	33
1.1 Syllabe du vietnamien.....	33
1.1.1 Caractéristiques de la syllabe vietnamienne.....	34
1.1.1.1 Frontière nette entre les syllabes dans la chaîne parlée.....	34
1.1.1.2 Caractère identique de frontière syllabique et frontière morphologique.....	35
1.1.1.3 Syllabe : point de départ pour l'analyse phonologique.....	35
1.1.2 Structure syllabique.....	36
1.1.2.1 Consonnes initiales (+occlusion glottale).....	38
1.1.2.2 Prétonal.....	42
1.1.2.3 Voyelles principales.....	42
1.1.2.4 Consonnes finales.....	45
1.1.2.5 Tons.....	47
1.2 Faits prosodiques.....	52
1.2.1 Accent.....	52
1.2.2 Intonation, durée et intensité.....	53
2. Système phonologique du français.....	55
2.1 Système vocalique du français.....	55
2.1.1 Lieu d'articulation.....	57
2.1.2 Degré d'aperture.....	57
2.2 Système consonantique du français.....	59
2.2.1 Mode d'articulation.....	62
2.2.2 Lieu d'articulation.....	65
2.3 Syllabe du français.....	65
2.4 Faits prosodiques.....	66
2.4.1 Intonation.....	66
2.4.2 Accent.....	67
2.4.2.1 Accent tonique ou accent fixe.....	67

2.4.2.2 Accent d'insistance.....	68
2.4.3 Rythme.....	69
IV. ÉTUDE COMPARATIVE DES SYSTÈMES PHONOLOGIQUES DU FRANÇAIS ET DU VIETNAMIEN.....	71
1. Structures syllabiques du français et du vietnamien.....	72
2. Comparaison des systèmes phonologiques du français et du vietnamien.....	73
2.1 Systèmes vocaliques.....	74
2.1.1 Distribution des voyelles.....	75
2.1.2 Tension articulatoire.....	76
2.1.3 Attaque vocalique.....	77
2.1.4 Labialité.....	79
2.1.5 Nasalité.....	79
2.2 Systèmes consonantiques.....	79
2.2.1 Distribution des consonnes.....	81
2.2.2 Tension articulatoire.....	82
2.2.3 Détente des consonnes finales.....	83
2.3 Faits prosodiques.....	84
V. ANALYSE DES EREURS DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES APPRENANTS VIETNAMIENS.....	86
0. Introduction.....	87
0.1 Synthèse des erreurs de prononciation du français dans le corpus.....	88
1. Problèmes phonétiques et phonologiques.....	89
1.1 Voyelles.....	89
1.1.1 Réalisation défectueuse des voyelles nasales.....	89
1.1.1.1 Voyelles [ã, õ, ê, œ].....	89
1.1.1.2 Substitution de la séquence [jɛ] à la séquence [jɛ̃].....	97
1.1.2 Substitution de la séquence [wi] à la voyelle [y].....	99
1.2 Consonnes.....	106
1.2.1 Substitution de la sonore [b] à la sourde [p].....	106
1.2.2 Substitution des consonnes [ʂ] et [s] à la consonne [ʃ] et des consonnes [ʐ] et [z] à la consonne [ʒ].....	109

1.2.3 Substitution des consonnes [z] et [y] à la consonne [ʐ].....	113
1.2.4 Traitement des groupes consonantiques.....	116
1.2.5 Amuïssement de consonnes finales : consonnes finales perdues ou modifiées.....	120
1.2.5.1 Chute de consonnes finales.....	121
1.2.5.2 Consonnes finales modifiées.....	122
2. Problème prosodique : faiblesse du contraste intonatif.....	124
3. Phénomènes d'interlangue.....	126
3.1 Interférence graphique : réalisation du phonème [ʂ] pour les consonnes « s » à l'écrit.....	127
3.2 Substitution de la consonne [z] aux consonnes [ʒ] ou [ʐ]....	128
3.3 Ajout de la consonne finale [ʐ].....	129
4. Conclusion.....	131
VI. CORRECTION DES ERREURS DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES VIETNAMIENS.....	132
1. Conditions préliminaires.....	134
1.1 Préparation psychologique.....	134
1.2 Programme de correction.....	135
1.3 Principes de la correction.....	136
1.3.1 Base de la correction.....	136
1.3.2 Recours à la prosodie : l'intonation et le rythme.....	136
1.3.3 Phonétique combinatoire.....	137
2. Techniques de correction spécifiques proposées pour les apprenants vietnamiens.....	137
2.1 Voyelles.....	138
2.1.1 Voyelles nasales.....	138
2.1.2 Voyelle [y].....	139
2.2 Consonnes.....	140
2.2.1 Consonne [p].....	140
2.2.2 Consonnes [ʃ , ʒ].....	140
2.2.3 Consonne [ʐ].....	142
2.2.4 Consonnes finales.....	143
3. Types d'activités pédagogiques.....	144

VII. CONCLUSION.....	146
BIBLIOGRAPHIE.....	150

LISTE DES SYMBOLES PHONÉTIQUES UTILISÉS

A.P.I	Exemples		A.P.I	Exemples	
	vietnamien	français		vietnamien	français
[p]	táp, dẹp	pas	[ㅂ]	—	roi
[b]	ba	but	[ㅂ]	tai	yeux
[tʰ]	thi	—	[ㅋ]	—	puis
[t]	ta, bát	tour	[ㅌ]	kêu	oui
[t̥]	tre	—	[ⓘ]	bi	nid
[d]	đi	dé	[ㄷ]	chè	clé
[c]	cho	—	[ԑ]	phe	sel
[k]	kê, ích	car	[ㅋ]	tha	patte
[χ]	kho	—	[ܺ]	ăń	—
[g]	—	gare	[ܻ]	—	pas
[ܻ]	gá	—	[ܻ]	—	mur
[m]	mẹ, em	mer	[ܻ]	—	peu
[n]	nó, còn	nid	[ܻ]	cờ	je
[ܻ]	nhà	agneau	[ܻ]	ân	—
[ܻ]	nga, anh	—	[ܻ]	—	fleur
[f]	phi	fort	[ܻ]	tu	—
[v]	vê`	vie	[ܻ]	thu	tour
[s]	xa	sang	[ܻ]	hở	pot
[z]	da	zèle	[ܻ]	kho	port
[ܻ]	—	chat	[ܻ]	—	un
[ܻ]	si	—	[ܻ]	—	bon
[ܻ]	—	jambe	[ܻ]	—	vin
[ܻ]	ra	—	[ܻ]	—	blanc
[ܻ]	ho	—	[ܻ]	tia	—
[?]	an, uyên	—	[ܻ]	mua	—
[ܻ]	la	lit	[ܻ]	cua	—

Note : A. P. I. : alphabet phonétique international

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Structure syllabique du vietnamien.....	36
TABLEAU 2	Système des consonnes initiales du vietnamien.....	41
TABLEAU 3	Système des voyelles principales du vietnamien.....	44
TABLEAU 4	Système des consonnes finales du vietnamien.....	46
TABLEAU 5	Résumé des tons du vietnamien.....	48
TABLEAU 6	Schéma des tons du vietnamien selon Gordina et Andreev	51
TABLEAU 7	Système vocalique du français.....	56
TABLEAU 8	Système consonantique du français.....	61
TABLEAU 9	Traitements des voyelles françaises par les apprenants vietnamiens.....	93
TABLEAU 10	Description phonétique comparée des voyelles visées et des voyelles réalisées en français et en vietnamien.....	94
TABLEAU 11	Traitements des consonnes françaises par les apprenants vietnamiens.....	104
TABLEAU 12	Description phonétique comparée des consonnes visées et des consonnes réalisées en français et en vietnamien.....	105

0. INTRODUCTION

0. INTRODUCTION

1. Problématique

Depuis longtemps, on peut dire que la prononciation est un des problèmes principaux de l'enseignement du français au Vietnam, ou même un problème de l'enseignement du français en général, voire de toute langue étrangère.

Les étudiants de l'École Normale Supérieure de l'Université de Danang (Vietnam) sont originaires de toutes les provinces du Centre du Vietnam, ce qui se voit assez clairement dans leurs prononciations du français. Ils apportent au français une prononciation qui porte les traces des caractéristiques régionales de la langue vietnamienne. Il existe donc, semble-t-il, deux niveaux d'interférence :

- vietnamien ---> français;
- variétés du vietnamien ---> français.

Ce double jeu d'interférence entrave notablement l'enseignement efficace de la langue orale.

On s'est rendu compte aujourd'hui de l'importance de la prononciation qui conditionne l'utilisation efficace de la langue en général. Une prononciation correcte favorisera l'intercompréhension et servira de facteur appréciable dans l'acquisition des compétences de la pratique de la langue à apprendre : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite.

Étant donné que les étudiants de l'E.N.S. se destinent à l'enseignement du français et qu'ils seront, dans l'avenir, des modèles pour leurs élèves, il leur faut prononcer le français de façon aussi parfaite que possible. Même s'ils n'étaient pas de futurs enseignants, une bonne prononciation serait une condition favorable pour eux dans d'autres domaines de travail.

Lors de l'écoute de la prononciation du français des étudiants, quelques phénomènes ont été dégagés. Parmi les cas qui nous semblent les plus dignes d'intérêt, mentionnons :

- Réalisation défectueuse des voyelles nasales :

[ã ---> aŋ] [û ---> oŋ] [ë ---> εŋ] [œ ---> õŋ];

- Substitution de la séquence [wi] à la voyelle [y];

- Réalisation défectueuse des consonnes, exemples : [p , ſ , ʒ , r̥];

- Faiblesse des consonnes finales qui entraîne souvent la chute de celles-ci, exemple : [liv] ---> [li];

- Manque de tension articulatoire qui amène à intercaler [i] ou [e] dans les groupes consonantiques, exemple : [spɔr̥] → [sipoř̥];

- Inconscience des fonctions intonatives de la langue cible.

À la recherche de l'origine des problèmes de prononciation du français chez

les étudiants vietnamiens, une question se pose : est-ce que ces erreurs sont dues aux interférences de la langue maternelle (vietnamien) sur la langue étrangère (français) sans exclure l'influence des éléments de variétés régionales du vietnamien ?

Pour être en mesure de répondre à cette question, nous proposons de procéder à l'étude contrastive des deux systèmes de langue et à l'examen des interférences possibles. Cela nous permettra de faire une meilleure identification des problèmes de prononciation dans une perspective systématique en tenant compte des facteurs linguistiques qui peuvent être à la source des difficultés rencontrées.

Traiter tous les problèmes de prononciation trouvés nous semblerait un travail trop ambitieux. Dans le cadre de cette recherche, nous avons l'intention de travailler seulement sur certaines erreurs générales et caractéristiques des apprenants vietnamiens, ce qui implique une étude descriptive scientifique de certaines réalisations défectueuses de voyelles ou de consonnes ainsi que de quelques phénomènes prosodiques. Cette étude aboutira à un autre travail indispensable : proposer quelques moyens de correction afin d'encourager les apprenants à s'entraîner pour acquérir une prononciation correcte du français.

Ce travail se réalise dans la perspective qu'il sera utile aux enseignants et étudiants vietnamiens et qu'il constituera notre modeste contribution à l'effort de développement et d'amélioration de l'enseignement du français au Vietnam.

2. Objectifs de la recherche

Dans le cadre de ce travail, nous nous proposons de rechercher l'origine des difficultés de la prononciation du français des étudiants vietnamiens. Pour ce faire, nous envisageons, plus spécifiquement :

- d'examiner les systèmes phonologiques et prosodiques du français et du vietnamien;
- de rechercher des interférences possibles entre le vietnamien (langue maternelle) et le français (langue étrangère) chez des apprenants vietnamiens de niveau universitaire;
- d'identifier et de décrire un certain nombre de problèmes de prononciation du français rencontrés chez les étudiants vietnamiens et pouvant être attribués à des interférences entre les deux langues;
- de proposer quelques moyens d'intervention faisant appel à la correction et à l'auto-correction pour améliorer la prononciation du français en travaillant sur les erreurs identifiées et en proposant des exercices et des activités d'appui pour l'entraînement.

3. Sommaire des chapitres

Ce mémoire comporte six chapitres.

Le chapitre I est consacré à l'état de la question, au cadre théorique et à la méthodologie de la recherche. Il vise à mettre en relation les différentes études ayant porté sur une phonologie fonctionnaliste, sur l'acquisition de langue, sur la phonétique comparative et sur la correction phonétique.

Dans le chapitre II, on trouve la méthodologie de la recherche. Il y est question des contraintes méthodologiques reliées à l'analyse.

Le chapitre III présente les caractéristiques principales des systèmes phonologiques et prosodiques du français et du vietnamien.

Le propos du chapitre IV est la comparaison entre les systèmes phonologiques du français et du vietnamien. On y avance des hypothèses sur les interférences entre ces deux langues dans la prononciation du français par les apprenants vietnamiens.

Le chapitre V, qui suit, représente la partie principale de cette étude puisqu'il s'agit de l'analyse des corpus d'enregistrements. Nous examinons un certain nombre d'erreurs segmentales et prosodiques ainsi que quelques phénomènes d'interlangue dans la prononciation du français chez les locuteurs vietnamiens.

Enfin, ce travail se termine avec le chapitre VI qui propose quelques activités de correction de la prononciation du français pour les apprenants vietnamiens.

Chapitre I

ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE

I. ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE

1. ÉTAT DE LA QUESTION

Les travaux portant sur la correction phonétique existent depuis un certain temps et ont principalement été réalisés en vue d'établir une méthodologie pertinente et efficace d'apprentissage de la prononciation des langues secondes. Il y a aussi un certain nombre d'études qui portent sur la comparaison de langues différentes. Par contre, si nous prenons en compte le cas particulier de l'interférence entre le vietnamien (langue maternelle) et le français (langue étrangère), on se rend vite compte que les travaux sont très peu nombreux.

La question du rapport entre les systèmes linguistiques de langues différentes est l'une de celles auxquelles s'est intéressée la phonologie dès ses origines. Dès 1931, Polivanov nous a donné la notion célèbre de *crible phonologique* qui a été, par la suite, largement développée et divulguée par Troubetzkoy (1939 : 54-56) :

Le système d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. [...] Chaque homme s'habitue dès l'enfance à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait d'une façon tout à fait automatique et inconsciente. Mais, en outre, le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de la langue maternelle.

Selon Troubetzkoy, lorsque quelqu'un entend parler une langue étrangère, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le *crible phonologique* de sa langue maternelle. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue entendue, il se produit des erreurs et des incompréhensions. L'*accent étranger* serait donc dû, en grande partie, à la fausse appréciation des sons de la langue étrangère conditionnée par la différence existant entre la structure phonologique de la langue étrangère et celle de la langue maternelle.

Ainsi, les sons d'une langue étrangère sont appréhendés et filtrés par le crible de notre langue maternelle. Selon Borrell (1996 : 4), ce crible «constitue, dans notre cerveau, une structure qui permet de reconnaître les unités de notre langue maternelle.» Dès lors que nous entendons un son nouveau appartenant à une autre langue, nous l'interprétons en le filtrant à travers le crible, c'est-à-dire la structure que nous possédons et qui correspond à notre langue maternelle.

Cette constatation laisse supposer qu'il existe toujours une interférence entre la langue maternelle et la langue étrangère, ce qui peut contribuer à éclairer l'hypothèse de l'origine des erreurs de français commises par les apprenants vietnamiens lorsque ceux-ci sont confrontés aux unités de la langue étrangère qui n'ont aucun équivalent dans leur langue maternelle. Si tel est le cas - l'existence du crible étant considérée comme l'explication de certaines difficultés - , il importe de bien connaître les caractéristiques de chacun des systèmes phonétiques en cause.

Au cours du dernier demi-siècle, la phonologie structuraliste a permis la description fructueuse de plusieurs langues. Ce courant de pensée, qui a

pris naissance à Prague vers la fin des années vingt et dont les représentants les plus connus sont Troubetzkoy et Jakobson, s'est développé de façon originale, d'abord en France, puis ailleurs, en particulier grâce aux travaux de Martinet. Les travaux de Martinet et de Walter ont, par la suite, été complétés par ceux de Dell (1970, 1973, 1980, 1984) et de Vergnaud (1977, 1978), qui s'inscrivent dans une perspective générative transformationnelle.

Dans le but d'expliquer les difficultés de réalisation des sons et d'éclairer le travail de correction phonétique, on a également puisé des informations dans des ouvrages de phonétique descriptive tels que ceux de Marchal (1980), Béchade (1992) et Martin (1997).

La plupart des descriptions phonologiques d'inspiration structurale s'accordent pour présenter le français comme une langue polysyllabique dont les syllabes sont des unités non significatives qui entrent dans la composition des morphèmes et des mots. En français, il y a seize voyelles dont onze sont arrondies et quatre nasales. Pour ce qui est des consonnes, le français en compte vingt (y compris les semi-consonnes). La plupart des voyelles et des consonnes peuvent se distribuer en toutes positions : initiale, interne et finale (de syllabe). L'attaque vocalique du français est très douce et le phénomène de tension se fait sentir très nettement. L'intonation joue un rôle assez remarquable en français : elle permet de regrouper les mots et d'interpréter le contenu du syntagme ou de l'énoncé.

Les principales caractéristiques phonologiques et prosodiques du vietnamien sont bien présentées dans Doan (1980), Mai *et al.* (1992) et Vuong et Hoang D. (1994). Il s'agit là d'ouvrages théoriques qui visent principalement

à décrire les systèmes phonologique et prosodique du vietnamien dans le cadre de la phonologie fonctionnelle.

Le vietnamien se présente comme une langue à tons monosyllabique. Il y a en tout six tons qui ont une fonction distinctive au même titre que les phonèmes. Outre l'existence des tons, le vietnamien se distingue du français, comme on le verra plus en détail dans le chapitre II, par un inventaire de phonèmes différents et par des contraintes plus strictes sur la place des différentes classes de phonèmes dans la chaîne.

Ni les études de Doan, de Mai et de Vuong et Hoang D. évoquées plus haut, ni d'autres études ne font directement la comparaison entre les systèmes phonologiques du français et du vietnamien. Actuellement, on ne peut retenir que le travail de Nguyen V. B. (1985) qui a effectué une étude comparative des deux systèmes. Néanmoins, les principales caractéristiques de l'une et de l'autre langue telles que présentées à travers les études descriptives inspirent la possibilité d'interférences sur certains points que nous pouvons identifier comme sources d'éventuels problèmes de prononciation. Il faut prendre le problème dans une perspective qui part de la description des erreurs pour aller à la proposition des mesures pour les corriger en tenant compte des caractéristiques des deux systèmes.

En plus des études portant sur l'étude contrastive des langues, beaucoup d'autres chercheurs se sont intéressés à divers aspects de la correction phonétique. Nous pouvons citer notamment Renard (1974), Callamand (1981), Kaneman-Pougatch et Pedoya-Guimbretière (1989), Lebel (1990) et Pagnier-Delbart (1993). Pour ce qui est de la correction de la prononciation du français chez les Vietnamiens, deux ouvrages en particulier retiendront

notre attention : le premier est celui de Piat (1970); l'autre celui de Samson et Viau (1987). Dans la même perspective, on fera aussi une place au travail de Do (1981) qui propose quelques techniques de correction de prononciation du français pour les Vietnamiens.

Ces travaux sauront nous être utiles dans la mesure où ils pourront nous suggérer des méthodes, des démarches à suivre ainsi que des observations sur les conditions nécessaires pour la correction phonétique.

2. CADRE THÉORIQUE

Le présent travail de recherche propose principalement une étude à caractère empirique. Toutefois, les préoccupations théoriques ne sont pas totalement absentes. Le cadre de référence exploité jusqu'à maintenant a recours principalement à la théorie phonologique d'inspiration fonctionnaliste de même qu'aux études sur l'acquisition des langues secondes et la phonétique comparée.

2.1 Théorie phonologique : phonologie fonctionnaliste

Les fondements de la phonologie sont condensés dans *Principes de phonologie* (1939) de Troubetzkoy. Pour Troubetzkoy, l'objet de la phonétique est l'acte de parole et sa méthode est celle des sciences naturelles puisqu'elle étudie des phénomènes physiques concrets. L'objet de la phonologie est la langue et sa méthode est linguistique, psychologique

ou sociologique. À la base, la phonologie est donc *fonctionnelle* étant donné qu'elle étudie les sons distinctifs du système linguistique.

À partir de Troubetzkoy, différentes conceptions de la phonologie et différents modèles ont été successivement proposés, notamment les travaux de Bloomfield (1933), de Jakobson (1963), de Martinet (1949) ou de Chomsky (1968).

Chez les fonctionnalistes, la phonétique étudie tous les traits qui concourent à la réalisation d'un son, alors que la phonologie est l'étude de l'utilisation particulière qui est faite des traits dans chaque langue, ceux-ci variant nécessairement d'une langue à l'autre. L'objet de la phonologie n'est pas le son, mais la valeur communicationnelle précise de chaque trait phonique à l'intérieur de chaque langue. La perspective adoptée ici est celle de la pertinence communicative.

2.2 Théories d'acquisition des langues secondes et études de phonétique comparative

Les études concernant la phonétique comparée proposent une démarche analytique des interférences entre la langue maternelle et la langue étrangère. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrages de phonétique comparative visant spécifiquement le vietnamien et le français. Les études portant sur l'un ou l'autre système, vietnamien (Gordina, 1957; Doan, 1980; Vuong et Hoang D., 1994; Thompson, 1985) ou français (Walter, 1977; Marchal, 1980; Léon, 1984; Martin, 1997), suggèrent cependant la possibilité d'interférences entre ces deux langues sur certains points phonologiques et

prosodiques qu'il est possible de mettre en relation avec les problèmes de prononciation du français chez les apprenants vietnamiens.

L'acquisition d'une langue seconde a donné lieu, pour sa part, à plusieurs études dont on trouve une bonne synthèse dans Keller (1985). Selon Keller, au début de l'acquisition d'une langue seconde, l'apprenant utilise d'abord les règles de sa langue maternelle pour produire des énoncés dans la langue seconde. Cette opération, appelée *transfert*, semble faire partie intégrante des processus d'acquisition d'une langue seconde et pour cause. Le transfert passe inaperçu et paraît profitable en autant qu'il y ait similitude entre les règles et structures de la langue maternelle et celles de la langue seconde.

Par contre, lorsque ces règles et structures sont différentes dans l'une et l'autre langue, le transfert engendre des productions erronées et par le fait même nuit à l'échange verbal : on parle alors d'*interférence* de la langue maternelle sur la langue seconde (Samson et Viau, 1987 : 12). Nous pouvons rappeler la notion de *crible phonologique* de Polivanov (1931) évoquée plus haut : les sons d'une langue étrangère sont filtrés par le crible de notre langue maternelle. Ce dernier constitue, dans notre cerveau, une structure qui permet de reconnaître les unités de notre langue maternelle. Dès lors que nous entendons un son nouveau appartenant à une autre langue, nous l'interprétons à l'aide de la structure que nous possédons dans notre langue maternelle.

La même idée est reprise dans une perspective phonologique différente, par Bloomfield (1970 :81-83), qui décrit en ces termes les rapports entre les sons de la langue maternelle et ceux de la langue cible :

Lorsque nous parlons une langue ou un dialecte étranger, nous tendons à remplacer ses phonèmes par les phonèmes les plus voisins de notre propre langue ou dialecte. Souvent notre phonème et le phonème étranger se recouvrent en partie, aussi notre réalisation est alors correcte, mais la plupart du temps il ne fait pas partie de l'ensemble des sons étrangers. [...] Cependant, si notre réalisation s'écarte trop loin du phonème étranger, et en particulier si elle se rapproche d'un autre phonème de la langue étrangère, nous ne serons pas compris [...] La confusion est plus sérieuse lorsque deux ou trois phonèmes étrangers ressemblent à l'un de nos phonèmes. [...] nous reproduisons, dans de tels cas, plusieurs phonèmes étrangers par un seul de nos phonèmes.

Cette constatation de Bloomfield a bien cerné la cause de la majorité des erreurs de prononciation qu'on rencontre chez les apprenants d'une langue étrangère. Ainsi, quand un apprenant est confronté au système phonético-phonologique d'une autre langue, il éprouve régulièrement des difficultés avec les unités de cette langue qui n'existent pas dans sa langue maternelle. Les phonèmes qui n'existent pas dans une langue sont réalisés déformés par rapport à la cible. Ils sont souvent remplacés par des unités qui existent dans le système de la langue maternelle, système qui est fixé et utilisé depuis plus ou moins longtemps suivant l'âge des sujets (Borrell, 1996 : 2).

Un autre concept important en acquisition d'une langue seconde est le phénomène d'*interlangue*, terme proposé par Selinker (1972). L'interlangue est décrite comme une langue cohérente distincte de la langue d'origine et de la langue seconde, mais qui chevauche, par certaines de ses caractéristiques, l'une et l'autre. Ce concept d'interlangue implique que «certaines erreurs ne s'interprètent ni à partir de la première langue ni tout à fait à partir de la seconde, bien que certaines caractéristiques paraissent ressortir des deux» (Keller, 1985 : 230). On peut donner comme exemple

d'interlangue la phrase française *Je suis malheureux* prononcée par un Vietnamien originaire du Sud-Vietnam comme [zəstqimaləzəs]. Cette phrase réalisée défectueusement ne reflète ni la prononciation vietnamienne, ni la prononciation française, ni même un stade d'acquisition du français comme langue étrangère. Il est possible que dans sa tentative, l'apprenant surgénéralise ou renforce une prononciation différente en raison d'une conscience omniprésente de la différence entre le français et le vietnamien. Il s'agit là d'erreurs *développementales* attribuées à des états de *langue* chez les apprenants.

Ces études nous permettront de mieux départager les erreurs attribuables aux interférences entre la langue de départ et la langue cible et celles, moins prédictibles et à caractère plus individuel, qui relèveront davantage du processus plus général d'acquisition d'une langue.

2.3 Théorie de didactique des langues : principes de correction phonétique

En ce qui a trait à la correction phonétique, il existe des études fondamentales qui visent à suggérer et à proposer des principes pédagogiques généraux ainsi que des types d'exercices et d'activités.

On trouve dans les études de Renard (1974) quelques principes généraux concernant la motivation maximale, l'intégration inconsciente et le respect de la structure. Il accorde aussi une grande importance aux éléments prosodiques, notamment à l'intonation et au rythme. Dans tous les cas, les

fautes de l'apprenant sont considérées comme le point de départ de la correction.

Callamand (1981), quant à elle, propose des méthodes de correction pour le traitement des interférences vocaliques et consonantiques (notamment la maîtrise du phénomène de nasalité en français) par le renforcement des traits phonétiques. Elle signale aussi l'importance de l'élaboration d'un matériel pédagogique approprié et propose plusieurs activités diversifiées à réaliser en classe.

Une grande part des travaux de Lebel, à partir de 1967, porte sur une approche ponctuelle ayant pour but d'améliorer la production phonétique des apprenants et de faciliter l'action corrective de l'enseignant. Dans son *Traité de correction phonétique ponctuelle* (1990), il insiste sur plusieurs aspects essentiels pour la correction phonétique dont l'importance du conditionnement phonétique.

En ce qui regarde plus particulièrement la correction de la prononciation du français pour les Vietnamiens, on peut trouver dans les ouvrages de Piat (1970), de Do (1981) et de Samson et Viau (1987) des propositions de techniques spécifiques profitables pour la correction des erreurs segmentales (voyelles et consonnes), des erreurs liées à la syllabe et à sa structure (voyelles épenthétiques) ainsi que des erreurs de prosodie.

Chapitre II

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1. Corpus et locuteurs

Les deux corpus des erreurs de français par des apprenants vietnamiens sur lesquels reposent les analyses ont été réalisés au Vietnam et au Canada. L'échantillonnage des enregistrements tient compte de plusieurs réalisations du français par des Vietnamiens : nous avons choisi des témoins qui sont originaires des trois régions du Vietnam, soit le Nord, le Centre et le Sud¹.

Nous avions au début un corpus de 30 enregistrements recueilli avec des étudiants de l'École Normale Supérieure (l'E.N.S.) de Danang-Vietnam. Sur les 30 enregistrements réalisés, 8 présentant une qualité suffisamment bonne ont été retenus. Un autre corpus complémentaire de 12 enregistrements a été rassemblé par la suite, avec des Vietnamiens étudiant au Canada. Dans ce corpus, 7 enregistrements ont été retenus.

Donc, l'échantillonnage final comporte 15 enregistrements, d'une durée qui se situe entre deux et quatre minutes chacun, provenant de deux sources : 8 enregistrements effectués au Vietnam avec des étudiants de l'E.N.S. de Danang (corpus A) et 7 enregistrements faits au Québec avec des étudiants vietnamiens suivant des études de cycles supérieurs (corpus B).

¹ Le Vietnam se divise historiquement et géographiquement en trois régions principales : le Nord, le Centre et le Sud. Durant la colonisation française, ces trois régions portaient les noms français : Tonkin (Nord), Annam (Centre) et Cochinchine (Sud).

Par rapport à la distribution géographique, les deux tiers des locuteurs sont originaires du Centre, soit 10 locuteurs, alors que 4 proviennent du Nord et seulement un locuteur du Sud.

1.1 Corpus et locuteurs A

Le corpus A des enregistrements a été recueilli à l'E.N.S. de Danang (Vietnam) où nous travaillons et sommes quotidiennement aux prises avec les problèmes de prononciation du français chez les étudiants vietnamiens. Les enregistrements ont été réalisés en juillet 1998.

Les locuteurs qui le composent sont au nombre de 8, soit 6 étudiantes et 2 étudiants de la 1^{re} année et de la 2^e année (la proportion de voix masculines et de voix féminines correspond assez bien à la distribution des étudiants au Département : les étudiantes sont toujours plus nombreuses que les étudiants dans les Départements de Langues Étrangères des Écoles Normales Supérieures au Vietnam). Le choix des sujets a été fait en prenant en considération leur origine géographique. Les possibilités sont cependant limitées par le fait qu'à l'E.N.S. de Danang, la plupart des étudiants sont originaires du Centre du Vietnam.

1.1.1 Corpus A

Le corpus est de type ouvert et se compose de lectures et d'entrevues avec les étudiants. On a réalisé pour chaque locuteur une lecture de texte suivi (environ 2-3 minutes) et une petite entrevue (environ 5 minutes), pour un

total de 8 lectures et 8 entrevues qui se sont réalisées au laboratoire de langue de l'E.N.S. Elles ont été enregistrées sur cassettes de 90 minutes.

Les textes ont été choisis dans *Nouveau Sans Frontières*, principale méthode actuellement utilisée pour la pratique de français général. Les cassettes de la méthode servent également à la comparaison de la prononciation des locuteurs français avec celle des locuteurs vietnamiens.

En dehors du corpus des enregistrements, nous avons également réalisé un petit sondage pour connaître les difficultés de ces locuteurs étudiants dans la prononciation du français. Les résultats obtenus nous ont rendu service pour identifier les problèmes de prononciation du français chez les apprenants vietnamiens.

Pour les entrevues, les locuteurs ont eu la liberté de choisir parmi certains sujets concernant la vie étudiante : l'apprentissage du français, les loisirs... Une demi-heure a été accordée à chaque locuteur pour la préparation. Le travail du professeur consiste à faire parler les locuteurs de la façon la plus naturelle possible.

1.1.2 Locuteurs du corpus A

Les locuteurs étudiants enregistrés au Vietnam sont au nombre de 8 : 6 étudiantes et 2 étudiants. Leur âge se situe entre 19 ans et 23 ans. La moitié est originaire du Centre du Vietnam (région où se trouve l'Université) alors que 2 proviennent du Centre-Sud et 2 du Centre-Nord.

En ce qui concerne le niveau de langue, les étudiants de l'E.N.S. ont entre 3 ans au minimum et 7 ans au maximum d'apprentissage du français : 7 ans pour ceux qui ont appris le français dès le 1^{er} cycle du secondaire; 3 ans pour ceux qui n'ont commencé l'apprentissage du français qu'au 2^e cycle du secondaire.

En dehors des différences dans le temps d'apprentissage, il existe aussi des différences entre les méthodes d'apprentissage qu'ils ont suivies. Dans les grandes villes, ce sont des manuels comme *Tiêng Phap* (rédigés en collaboration par des auteurs français et vietnamiens), *Sans frontières* et *Nouveau Sans frontières* (Verdelhan et al., 1982-1989), qui insistent sur les quatre compétences de langue, c'est-à-dire la compréhension orale (CO) et écrite (CE) et l'expression orale (EO) et écrite (EE). Dans les petites villes ou à la campagne, on utilise les anciens manuels, tels *Intercodes* (Monnerie, 1978), ou même *Cours de langue et de civilisation française* (Mauger et al., 1953-1957), qui portent notamment sur les compétences CE et EE, d'où la différence du niveau d'apprentissage et de la prononciation du français des étudiants.

1.2 Corpus et locuteurs B

En raison de la petite quantité d'enregistrements du corpus initial recueilli au Vietnam et dans le but d'avoir plus d'enregistrements variés qui reflètent différentes prononciations du français des locuteurs vietnamiens selon leur origine géographique, un corpus complémentaire (corpus B) a été réalisé au Québec avec des étudiants vietnamiens de différentes origines (Nord, Sud et Centre du Vietnam) qui poursuivent actuellement leurs études au Canada.

1.2.1 Corpus B

Le corpus B a été réalisé au Québec, en janvier 1999. Sur 12 enregistrements rapidement effectués à domicile au cours de conversations avec des amis, 7 enregistrements ont été retenus. Ils représentent un échantillonnage des prononciations du français influencées par les caractéristiques des variétés régionales du vietnamien, tout comme ceux dans le corpus A.

Les sujets et la durée du discours n'ont pas été limités. Les locuteurs se présentent et parlent de leurs études au Canada ou de leurs impressions sur le pays. Ce corpus complémentaire est, semble-t-il, plus varié et plus intéressant, car il y existe presque toutes les manières de prononciation du français typiques du Vietnam. On peut y trouver des phénomènes de prononciation mal représentés ou inexistant dans le corpus de départ.

1.2.2 Locuteurs du corpus B

Les locuteurs résidant au Québec sont au nombre de 7, dont 6 hommes. Leur âge se situent entre 25 et 40 ans. Ils travaillent dans différents domaines et leur origine géographique est plus diversifiée. Il y a 4 locuteurs qui sont originaires du Nord, 2 du Centre et un locuteur du Sud. Par rapport aux étudiants de l'E.N.S., les locuteurs sont plus vieux, linguistiquement plus compétents et vivent en milieu francophone.

Parmi ces locuteurs, il y a une étudiante qui a été diplômée d'un programme d'études de français à l'université et un autre étudiant qui a fait une maîtrise

en France. Les autres ont suivi des cours de français de niveau intermédiaire pendant 1 à 2 ans avant de venir au Canada.

1.3 Caractéristiques sociolinguistiques et linguistiques des locuteurs

Selon leur appartenance à l'un ou à l'autre des deux corpus, les locuteurs seront désormais désignés respectivement par les lettres A-B et les chiffres 1-2-3... Pour le corpus A, nous aurons les locuteurs A1 à A8; pour le corpus B, les locuteurs B1 à B7.

Les caractéristiques sociolinguistiques (sexe, âge, provenance) de même que des indications sur le niveau de maîtrise du français et un sommaire des principales difficultés de prononciation rencontrées sont donnés ci-après pour chacun des locuteurs :

1.3.1 Locuteurs A

A1 : homme, 21 ans, étudiant d'anglais en 2^e année, apprenant le français depuis 2 ans, originaire de Hoi an (Centre).

Lors du sondage sur les difficultés de prononciation du français, pour lui, le problème est l'opposition [p / b].

Le problème trouvé dans le corpus est le même.

A2 : homme, 20 ans, étudiant de français en 2^e année, apprenant le français depuis 5 ans, originaire de Hue (Centre-Nord).

Problème identifié dans le sondage : voyelles nasales.

Problèmes trouvés fréquemment dans le corpus : voyelles nasales; [ʃ/s]; [ʒ/z]; [ʁ/z]; groupes consonantiques; consonnes finales perdues; intonation montante.

A3 : femme, 20 ans, étudiante de français en 2^e année, apprenant le français depuis 5 ans, originaire de Danang (Centre).

Problème identifié dans le sondage : voyelles nasales.

Problèmes trouvés dans le corpus : voyelles nasales; [s/ʃ]; [ʁ/z]; consonnes finales modifiées.

A4 : femme, 21 ans, étudiante de français en 2^e année, apprenant le français depuis 5 ans, originaire de Danang (Centre).

Problème identifié dans le sondage : voyelles nasales.

Problèmes dans le corpus : voyelles nasales; [ʃ/s]; [ʒ/z]; [ʁ/z]; consonnes finales perdues ou modifiées; intonation.

A5 : femme, 21 ans, étudiante d'anglais en 2^e année, apprenant le français depuis 2 ans, originaire de Gia lai (Centre-Sud).

Problème identifié dans le sondage : [p/b].

Problèmes dans le corpus : voyelles nasales; [y]; [ʃ/s]; [p/b]; groupes consonantiques; consonnes finales perdues ou modifiées; intonation.

A6 : femme, 21 ans, étudiante d'anglais en 2^e année, apprenant le français depuis 2 ans, originaire de Gia lai (Centre-Sud).

Problème identifié dans le sondage : [ʃ/s].

Problèmes dans le corpus : voyelles nasales; [y]; [s / ſ]; [ʒ / z_t]; consonnes finales perdues ou modifiées; intonation.

A7 : femme, 20 ans, étudiante de français en 2^e année, apprenant le français depuis 5 ans, originaire de Danang (Centre).

Problème identifié dans le sondage : [ʁ].

Problèmes dans le corpus : voyelles nasales; [y]; [p / b]; [ſ / s]; [ʁ / z_t]; consonnes finales modifiées; intonation.

A8 : femme, 21 ans, étudiante de français en 2^e année, apprenant le français depuis 5 ans, originaire de Hue (Centre-Nord).

Problème identifié dans le sondage : [s / ſ].

Problèmes dans le corpus : voyelles nasales; [y]; [s / ſ]; [ʒ / z_t]; [ʁ / z_t]; groupes consonantiques; consonnes finales modifiées; intonation.

1.3.2 Locuteurs B

B1 : homme, 42 ans, maîtrise en génie électrique (École de technologie supérieure), ayant appris le français pendant 3 ans au lycée (il y a plus de 20 ans); ayant repris les cours de français pendant un an avant de venir au Canada; habitant à Montréal depuis 2 ans; originaire de Danang (Centre).

Problèmes : voyelles nasales; [ʁ]; groupes consonantiques; consonnes finales perdues ou modifiées.

B2 : homme, 35 ans, doctorat en informatique (École polytechnique), ayant appris le français pendant 3 ans au lycée, ayant passé 2 ans en France pour la maîtrise, habitant au Canada depuis 3 ans, originaire de Hô Chi Minh ville (Sud).

Problèmes : voyelles nasales; consonnes finales perdues.

B3 : femme, 29 ans, maîtrise en didactique (Université de Moncton), niveau universitaire de français, habitant au Canada depuis 2 ans, originaire de Hanoi (Nord).

Problèmes : consonnes finales perdues ou ajoutées.

B4 : homme, 27 ans, maîtrise en économie agricole (Université Laval), ayant appris le français pendant 2 ans, habitant au Canada depuis 6 mois, originaire de Tuyen quang (Nord).

Problèmes : voyelles nasales; [ʐ / z]; [ʒ / z]; consonnes finales modifiées.

B5 : homme, 47 ans, médecin en stage (Hôpital de Québec), ayant appris le français pendant 1 an, habitant au Canada depuis 6 mois, originaire de Nghe an (Centre-Nord).

Problèmes : voyelles nasales; consonnes finales perdues ou modifiées.

B6 : homme, 35 ans, maîtrise en médecine expérimentale (Université Laval), ayant appris le français pendant 2 ans, habitant au Canada depuis 1 an, originaire de Hai phong (Nord).

Problèmes : voyelles nasales; [ʒ / z]; [ʐ / y]; consonnes finales modifiées.

B7 : homme, 40 ans, maîtrise en sciences animales (Université Laval), ayant appris le français pendant 2 ans, habitant au Canada depuis 1 an, originaire de Thai nguyen (Nord).

Problèmes : voyelles nasales; [ʒ / z]; [ʁ / γ]; [l / n]; groupes consonantiques; consonnes finales perdues ou modifiées.

2. Méthode d'analyse

L'analyse du corpus des enregistrements s'est faite en différentes étapes.

2.1 Repérage et classement des réalisations défectueuses

Une première audition simple des enregistrements a été effectuée pour pouvoir dégager les réalisations défectueuses des locuteurs. Pour chaque locuteur, une liste des erreurs relevées a d'abord été établie; ensuite, celles-ci ont été classées en plusieurs genres tels que voyelles nasales, consonnes finales, intonation, etc. La fréquence des erreurs a également été notée afin de faciliter le choix des problèmes de prononciation à traiter. Presque tous les exemples donnés dans l'analyse sont tirés des corpus recueillis. Nous avons choisi les exemples en tenant compte de la position du son visé dans le mot : initiale, interne et finale.

Ex : [ã]

en [ə̃] *demande* [dəmãdə] *tournant* [tuʁnã]

Les problèmes de prononciation ont été classés en deux grandes catégories : les erreurs phonétiques et phonologiques (les erreurs segmentales) d'un côté, et les erreurs prosodiques de l'autre. Les principaux problèmes relevés sont les suivants :

- Pour ce qui est des voyelles :

- + problèmes de nasalité et de labialisation tels que les réalisations défectueuses des voyelles nasales et des voyelles [y, ø, œ];
- + manque d'enchaînement vocalique à cause de l'occlusion glottale.

- Du côté des consonnes :

- + réalisations défectueuses des consonnes [p, ſ, ʒ, ʁ];
- + manque de détente des consonnes finales suivi de l'absence de l'enchaînement consonantique ou même de liaison;
- + amuïssement ou modification des consonnes finales;
- + réduction des groupes consonantiques.
- + erreurs liées à la syllabe ou à la structure (voyelles épenthétiques).

- En ce qui a trait à la prosodie, le principal problème se situe au niveau d'une non-intégration de l'intonation.

2.2 Choix des phénomènes caractéristiques à étudier

Nous avons basé notre choix des problèmes de prononciation à traiter sur la grande fréquence d'erreurs rencontrées chez les locuteurs, en portant particulièrement attention aux erreurs segmentales. Nous tenons compte

également de certains phénomènes préalablement déterminés sur la base de l'étude théorique des systèmes de langue français et vietnamien ainsi que sur la base de notre expérience dans l'enseignement. De plus, une attention spéciale est accordée à l'influence de la prononciation locale du vietnamien sur la prononciation du français.

Le choix des réalisations défectueuses de prononciation dans les corpus avait pour but de délimiter les erreurs les plus fréquentes afin de pouvoir traiter certains phénomènes plus en profondeur. Les problèmes choisis pour un traitement plus approfondi sont les suivants :

- réalisations défectueuses des voyelles nasales et de la voyelle [y] ;
- réalisations défectueuses des consonnes [p , ſ , ʒ , ʐ] ;
- réduction des groupes consonantiques;
- chute, amuïssement et modification des consonnes finales;
- confusion de l'intonation montante et descendante.

2.3 Description phonétique et analyse des erreurs retenues

Une description phonétique précise des réalisations défectueuses retenues a été effectuée d'abord sur une base auditive, puis en essayant de dégager les caractéristiques articulatoires de la réalisation produite. Nous effectuons également une comparaison des systèmes phonologiques du vietnamien et du français afin de trouver le moyen de traiter les sons français sur le plan articulatoire chez les locuteurs vietnamiens.

L'analyse des enregistrements permet de décrire les caractéristiques des réalisations défectueuses et d'expliquer les phénomènes de prononciation et les moyens auxquels ont eu recours les locuteurs afin de résoudre les difficultés qu'ils avaient rencontrées dans la prononciation. Nous avons essayé de voir s'il est possible de mettre ces phénomènes et leurs caractéristiques en relation avec des interférences des deux systèmes linguistiques.

C'est à ce stade que peut intervenir la comparaison de la prononciation des locuteurs vietnamiens avec la prononciation des locuteurs français. Cette comparaison sert de point de référence permettant de faire ressortir les caractéristiques de la prononciation du français chez les Vietnamiens.

2.4 Propositions d'activités d'intervention

La dernière étape est de proposer des méthodes et des types d'exercices ou d'activités pertinents pour la correction et l'amélioration de la prononciation en se basant sur des principes pédagogiques.

Compte tenu des délais impartis et de la non-disponibilité sur place d'apprenants vietnamiens, il n'a pas été possible de tester les moyens de correction proposés. En tout cas, cela devra se faire dans une étape ultérieure, dans le cadre de notre travail, lorsque nous serons de retour au Vietnam.

Chapitre III

SYSTÈMES PHONOLOGIQUES DES DEUX LANGUES : VIETNAMEEN ET FRANÇAIS

III. SYSTÈMES PHONOLOGIQUES DES DEUX LANGUES : VIETNAMIEN ET FRANÇAIS

1. SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU VIETNAMIEN

Le vietnamien, langue officielle, est parlé du Nord au Sud par tous les Vietnamiens avec cependant des différences dialectales importantes. Le système phonologique du vietnamien moderne est un mécanisme comportant des sous-systèmes : initiales, prétonal, sons principaux, finales, tons. Ce système phonologique est complété par un système prosodique qui comprend l'accent et l'intonation. Ces cinq premiers sous-systèmes sont des éléments caractéristiques qui forment la syllabe.

Comme dans toute autre langue à tons monosyllabique, en vietnamien, la syllabe joue un rôle très important dans l'analyse phonologique et porte la valeur sémantique à chaque unité de sens. Il faut donc nécessairement aborder quelques traits principaux de la syllabe afin de mieux comprendre le système phonologique du vietnamien.

1.1 Syllabe du vietnamien

Dans la chaîne parlée, la succession des sons se recompose en syllabe. La syllabe est en général constituée d'un élément vocalique auquel peut être éventuellement associé un ou des segments consonantiques. La syllabe vietnamienne, tout comme celle du français, est vocalique étant donné que

pour exister elle a besoin d'une voyelle. Puisque le vietnamien est une langue monosyllabique, en vietnamien, chaque *mot* séparé est aussi une syllabe. Cette indépendance de la syllabe se voit assez nettement à travers les caractéristiques présentées ci-dessous.

1.1.1 Caractéristiques de la syllabe vietnamienne

1.1.1.1 Frontière nette entre les syllabes dans la chaîne parlée

Dans un énoncé comportant plusieurs syllabes, les syllabes vietnamiennes sont séparées très nettement l'une de l'autre. En aucun cas, un élément de la syllabe n'est détaché pour se lier à la syllabe suivante, comme c'est le cas pour l'*enchaînement* en français.

Ex. : En français : *bel ami* [bɛlami] *pour apprendre* [puʁapʁɛdʁ]

En vietnamien : im áng	ne peut pas être prononcé comme	i mǎng
pháp y	"	phá py
các anh	"	cá canh

Cette indépendance entre les syllabes est un trait caractéristique de la phonologie du vietnamien. Elle est renforcée du point de vue phonétique par le fait que les consonnes finales en vietnamien sont toutes implosives, ce qui impose une limite à la syllabe et ne favorise pas la liaison à la syllabe suivante.

Ex. : **kích** [kik']

1.1.1.2 Caractère identique de frontière syllabique et frontière morphologique

Généralement, en vietnamien, le nombre de syllabes d'un énoncé égale le nombre de morphèmes, c'est-à-dire chaque syllabe est aussi la forme phonétique d'un morphème.

Ex. : *Ăn qua' nhó kे' tròng cây*

[ān kwa' n̥o kə' t̥oŋ k̥ẽj] 6 syllabes, 6 morphèmes

Pour le français, la situation est différente : le nombre de syllabes peut ne pas concorder avec le nombre de morphèmes, et même quand ils sont égaux, la frontière syllabique et la frontière morphologique ne coïncident pas nécessairement.

Ex. : *travaillons* travaill - ons 2 morphèmes
[t̥ra / va / jɔ̃] 3 syllabes

1.1.1.3 Syllabe : point de départ pour l'analyse phonologique

En vietnamien, puisque la frontière syllabique et la frontière morphologique sont les mêmes, la syllabe devient le point de départ de l'analyse et joue un rôle important, celui de l'unité phonétique de base de l'analyse phonologique.

1.1.2 Structure syllabique

Une syllabe vietnamienne, dans sa forme la plus complète, peut être divisée en 5 éléments : initiale, prétonal, son principal², finale et ton. Chaque élément a sa fonction. Le prétonal, le son principal et la finale forment la rime de la syllabe. Excepté le son principal et le ton, tous les autres éléments sont facultatifs et peuvent ne pas être présents dans une syllabe.

Doan (1980 : 80) a essayé de présenter la structure syllabique du vietnamien à l'aide du schéma qui suit :

TABLEAU 1

Structure de la syllabe vietnamienne

1. TON			
2. Initiale	RIME		
	3. Prétonal	4. Son principal	5. Finale
t	w	a	n

TON : obligatoire, qui distingue les syllabes par hauteur.

Ex. : **bàn** [ban] (ton) / **bán** [ban] (ton)
(table) (vendre)

² Le son principal ou le noyau syllabique. Nous conservons le terme « son principal » en accord avec la terminologie vietnamienne.

INITIALE : consonne ou occlusive glottale, facultative, qui ouvre la syllabe.

Ex. : **toàñ** [twan] **oán** [?wan]
(entier) *(hair)*

PRÉTONAL : semi-consonne [w], facultative, qui transforme le noyau simple de la syllabe en un noyau complexe.

Ex. : **tan** [tan] **toán** [twan]
(fondre) *(mathématiques)*

SON PRINCIPAL : voyelle, obligatoire, qui constitue le noyau de la syllabe.

Ex : **na** [na] **loài** [lwaj]
(pomme cannelle) *(espèce)*

FINALE : consonne ou semi-consonne, facultative, qui termine la syllabe.

Ex : **loat** [lwat] **lan** [lan] **kêu** [kew]
(rafale) *(orchidée)* *(crier)*

Dans une langue européenne comme le français, chaque consonne (si on excepte [t̪] et [w]) peut occuper toutes les positions (initiale, interne et finale) dans la syllabe.

Ex. : [m] dans [mal] ou [ʒmãʒ] ou [lam]

Donc, en décrivant et en classant les phonèmes, les linguistes ont souvent la tendance à les diviser en deux systèmes principaux qui diffèrent par leurs

caractéristiques acoustiques et articulatoires : le système vocalique et le système consonantique.

Pour ce qui est du vietnamien, la situation n'est pas aussi simple. Le vietnamien comprend non pas deux, mais cinq petits systèmes phonologiques : consonnes initiales, prétonal, voyelles principales, consonnes finales et tons. Les consonnes, selon leurs caractéristiques, sont séparées en deux séries distinctes: les initiales (22) et les finales (8). Jamais elles ne se trouvent en position interne. Seulement huit d'entre elles peuvent se trouver en position finale : [p , t , k , m , n , ɲ]; de celles-ci, [p] n'apparaît jamais en position initiale.

Si l'on fait exclusion de différences de parlers régionaux, on a pu établir un système phonologique du vietnamien en se basant sur la prononciation standard qui correspond, la plupart du temps, à la prononciation des habitants de la région de Hanoi.

1.1.2.1 Consonnes initiales (+ occlusion glottale)

La plupart des syllabes vietnamiennes ont une initiale. Les initiales sont toutes des consonnes.

Ex.: **tiếng Việt hiện đại** [tjeŋ viɛt hjeñ daj] (*le vietnamien moderne*)

Selon certains phonéticiens vietnamiens et étrangers (Thompson, 1965; Doan, 1980; Mai, 1992...), les syllabes tels que **anh** [?eŋ], **em** [?em],

oanh [?wəŋ], **uyên** [?wien], dont la graphie commence par une voyelle, s'articulent avec une occlusive glottale [?] qui n'est pourtant pas représentée comme phonème. Actuellement, la reconnaissance de ce phonème dans le système phonologique du vietnamien est encore à discuter.

Les consonnes initiales du vietnamien forment un système de vingt-deux phonèmes, y compris le coup de glotte. Il n'y a ni affriquée ni roulée. Parmi les occlusives sourdes, il existe une aspirée [t^h] qui s'oppose à [t] non aspirée.

Ex. : **thong tha'** [tʰɔŋ tʰa'] **tiêng tăm** [tiẽŋ tãm]
(lentement) *(réputation)*

Dans la liste des consonnes initiales, on ne compte pas [p] et [r̥] étant donné qu'elles existent seulement dans les mots d'origines étrangères.

Ex. : **parabón** [pakabon] **pêníxilin** [penisilin] **pin** [pin]

Les consonnes apico-palatales (rétroflexes) [*t̪* , *s̪* , *z̪*] (cf. Tableau 2, p. 41) n'existent pas dans le Nord (Hanoi et les environs). Par contre, elles sont très répandues dans le Centre et le Sud. Les gens du Nord remplacent [*t*] par [*c*], [*s*] par [*s̪*] et [*z*] par [*z̪*].

Le phonème [j] pose un problème particulier. Depuis longtemps, l'utilisation du phonème [j], comme consonne initiale, est très répandue au Centre et

au Sud du Vietnam, même dans les chansons et dans les pièces de théâtre. On l'utilise pour prononcer les mots ayant « d » graphique comme consonne initiale et pour remplacer les phonèmes [j], [z] et [v]. Par contre, on ne retrouve généralement pas ce phonème dans la description qui est faite du système des initiales. Une question peut être alors soulevée : Pourquoi ne pense-t-on pas à insérer [j] dans le système des consonnes initiales du vietnamien ?

En se basant sur les classements proposés les plus récents, on peut avoir un système des consonnes initiales comme celui présenté dans le tableau suivant, tableau inspiré de Doan (1980), Mai *et al.* (1992) et Vuong et Hoang D. (1994) :

TABLEAU 2

Système des consonnes initiales du vietnamien
(21 consonnes + 1 coup de glotte = 22 phonèmes)

Mode articulatoire →	occlusives				constrictives		
Organe articulatoire & lieu d'articulation ↓	bruyantes			sonnantes	bruyantes		sonnante
	aspirée	non aspirées		nasales	sourdes	sonores	latérale
		sourdes	sonores				
bilabiales			b	m			
labio-dentales					f	v	
apico-dentales (plates)	t^h	t	d	n	s	z	l
apico-palatales (rétroflexes)		t̪			ʂ	ʐ	
dorso-palatales		c		ɲ			
radico-vélaires		k		ŋ	x	y	
glottales		ʔ			h		

1.1.2.2 Prétonal

En position de prétonal, c'est-à-dire entre la consonne initiale et la voyelle noyau de la syllabe, on retrouve seulement le phonème [w], labial. Avec ce phonème, le timbre de syllabe devient plus grave.

Ex. : tan / toan	lat / loat
[tan / twan]	[lat / lwat]

En vietnamien, deux phonèmes ayant les mêmes lieux d'articulation ou des lieux apparentés ne peuvent être consécutifs, donc on ne rencontre jamais le prétonal labialisé [w] après les consonnes labiales [b , m , f , v]. Ce prétonal apparaît aussi rarement après [n , y].

1.1.2.3 Voyelles principales

En vietnamien, les sons principaux sont tous des voyelles. Les consonnes ne jouent jamais le rôle de son principal. Il existe onze monophthongues et trois diphthongues (Vuong et Hoang, 1994 : 89). Par contre, il n'y a pas de voyelle nasale. Dans le cas des voyelles [ə] et [a], il existe en outre une opposition d'intensité.

[ə] / [ɛ]	[a] / [ă]
Ex. : cờn [kən] / cᾶn [kĕn]	lᾶn [lan] / lᾶn [lă̄n]

Doan (1980) et Mai (1992) ajoutent dans la description du système phonologique l'opposition entre les voyelles nasalisées [εŋ / ɔŋ] et les voyelles nasales [Êŋ / Œŋ], comme dans ces exemples :

canh	/	keng	bong	/	boong
[kεŋ]			[bɔŋ]		

Selon ces chercheurs, cette opposition ne concerne qu'un tout petit nombre de mots d'origine étrangère ou onomatopéiques et ne doit pas être intégrée dans le système.

Do (1981 : 141-142), pour sa part, avance l'existence des voyelles nasalisées [āŋ , ōŋ , ūŋ , ēŋ] en vietnamien, mais il n'y a pas lieu, selon lui, de leur donner un statut phonologique.

Pour ce qui est des diphthongues, il y en a trois [iə , uə , ue]. Ce sont des voyelles qui changent de timbre au cours de leur émission. La diphthongaison est un phénomène fréquent en vietnamien. Chaque voyelle présente un élément principal qui est une voyelle pleine sur laquelle tombe le ton et qui constitue le noyau de la syllabe. À cette voyelle pleine vient s'ajouter une semi-voyelle qui n'est pas un élément indépendant.

Ex. : tiên [tjẽn] (argent)	khuyễn [χwjẽn] (conseiller)
mưa [muə] (pluie)	muôn [muən] (vouloir)

En s'inspirant de Vuong et Hoang (1994), on peut présenter le système des voyelles principales du vietnamien dans le tableau suivant :

TABLEAU 3**Système des voyelles principales du vietnamien(14 voyelles)**

Lieu d'articulation	monophthongues			diphthongues		
	antérieures	médianes	postérieures	antérieures	médianes	postérieures
Aperture ↓						
fermées	i	ɯ	u			
moyennes	e	ɛ	é	ø	œ	œ̄
ouvertes	ɛ	a	ă	ɔ		
	non arrondies		arrondies	non arrondies		arrondies

1.1.2.4 Consonnes finales

Les consonnes finales, qui sont au nombre de huit, se distinguent des consonnes initiales par le fait qu'elles sont implosives. Elles s'opposent par la nasalité (nasal / non nasal) et le lieu d'articulation (labial / apical / dorsal).

Toutes les consonnes finales en vietnamien sont occlusives et implosives, c'est-à-dire que les organes articulatoires s'avancent vers les points d'articulation et s'y fixent sans retourner à la position initiale d'ouverture ; il n'y a donc pas de phase d'explosion³. C'est une des raisons qui explique l'absence d'enchaînement en vietnamien.

Ex. : ich [ik'] (utile)	in [in'] (imprimer)	ap [ap'] (approcher)
các anh [kak' εŋ] (vous)	im áng [im' aŋ] (silencieux)	pháp y [fap' i] (loi de médecine)

Un phénomène analogue se produit avec la semi-consonne [j]. En position finale, il n'existe pas d'allongement ni de production d'un petit son d'appui [j :] comme c'est le cas en français. En effet, il existe une différence de prononciation pour le mot «Hanoi» selon qu'il est dit par un Français ou un Vietnamien.

Ex. : Français : [anoj :] Vietnamien : [ha noj']

³ Le phénomène qu'on vient de décrire est une caractéristique de presque toutes les langues de l'Asie du Sud-Est (Diffloth et Zide, 1992 : 140).

En s'inspirant de Vuong et Hoang (1994 : 93), on peut présenter ainsi le système des consonnes finales du vietnamien :

TABLEAU 4

Système des consonnes finales du vietnamien (8 consonnes)

Mode articulatoire →	occlusives		constrictives
Organes articulatoires et lieu d'articulation ↓	sourdes	nasales	non nasales
bilabiales	- p	- m	
labiale			- w
apico-alvéolentales	- t	- n	
dorso-palatales	- k	- ŋ	- j

1.1.2.5 Tons

Tout comme le chinois, le lao et plusieurs autres langues asiatiques, le vietnamien est une langue à tons. En vietnamien moderne, les tons ayant une valeur phonologique sont au nombre de six. Toutes les syllabes du vietnamien, sans exception, sont porteuses de l'un ou de l'autre de ces six tons. Par exemple, si l'on considère un groupe phonique donné, celui-ci peut être revêtu de six tons différents, constituant ainsi six syllabes distinctes qui sont autant de mots distincts. Chaque syllabe porte un sens :

Bao – envelopper

Bào – raboter

Bao – typhon

Bo – déclarer

Bao – informer

Bao – audacieux

Chaque ton possède un caractère distinctif, mais il ne peut se réaliser qu'à partir d'un noyau vocalique.

D'après Le (1952), les tons du vietnamien se répartissent en deux groupes : les tons hauts et les tons bas. Selon ce chercheur, les tons de chaque groupe s'opposent de la façon suivante :

TABLEAU 5

Résumé des tons

		plains ⁴	mélodiques	glottaux
Registre	HAUT	a	á	~a
	BAS	à	?a	a.

En vietnamien, en plus d'une appellation propre à chaque ton, on utilise aussi les chiffres pour désigner les tons. Dauphin (1992 : 19) leur a donné une terminologie en français :

- 1) Le ton **haut-plain** (**thanh ngang**) : À l'écrit, ce ton n'est pas marqué par un signe spécifique, contrairement aux autres : **ma** (*fantôme*)

2) Le ton **bas-plain** (**thanh huyền**) : **mà** (*mais*)

3) Le ton **haut-glottal** (**thanh ngã**) : **mã** (*cheval*)

4) Le ton **bas-mélodique** (**thanh hỏi**) : **mả** (*tombeau*)

5) Le ton **haut-mélodique** (**thanh sắc**) : **má** (*joue*)

⁴ Terme français pour indiquer les tons « bang » du vietnamien. Ces tons apparaissent comme tout à fait égaux , ayant un contour uniforme.

6) Le ton bas-glottal (*thanh nǎng*) : ma (*jeune plante de riz*)

Toujours selon Dauphin (1992 : 20-30), les caractéristiques acoustiques des différents tons peuvent être présentées comme suit :

1) Ton haut-plain (sans signe) : égal, homogène et sans oscillation ; contour uniforme, registre supérieur, longueur moyenne ; intensité constante.

Ex. : Ông Kim đi chơi công viên.

(*Monsieur Kim va se promener dans le parc.*)

2) Ton bas-plain (\) : mélodie vocale descendante ; contour uniforme ; intensité constante ; registre inférieur.

Ex. : Chiêù chiêù nhiêù người đi ra đồng.

(*Tous les soirs, beaucoup de gens se rendaient dans les champs.*)

3) Ton haut-glottal (~) : cassure dans la voix : première montée faible, descente brutale et remontée non moins brutale ; pharyngalisation en fin de syllabe ; registre changeant ; durée moyenne ; occlusion glottale.

Ex. : Con đường dẫn ta đến bờ biển.

(*Le chemin nous mène à la plage.*)

4) Ton bas-mélodique (?) : descente progressive, remontée régulière et descente à la même hauteur que la première (orientation modifiée) ; registre bas ; tons longs ; pharyngalisation ; intensité constante.

Ex. : Cô giáo mim cười tò vò hài lòng.

(*L'institutrice sourit d'un air satisfait.*)

5/ Ton haut-mélodique (/): mélodie montante et deuxième période nettement pharyngalisée ; occlusion glottale nettement exprimée ; contour uniforme, registre élevé ; durée moyenne.

Ex. : Lúc này, em mõi nhó dên bà.

(À ce moment-là, la petite fille se souvint de sa grand-mère.)

6) Ton bas-glottal (.): descente brusque avec forte pharyngalisation puis occlusion glottale ; contour mélodique ; brièveté ; pharyngalisation ; intensité variable ; occlusion glottale.

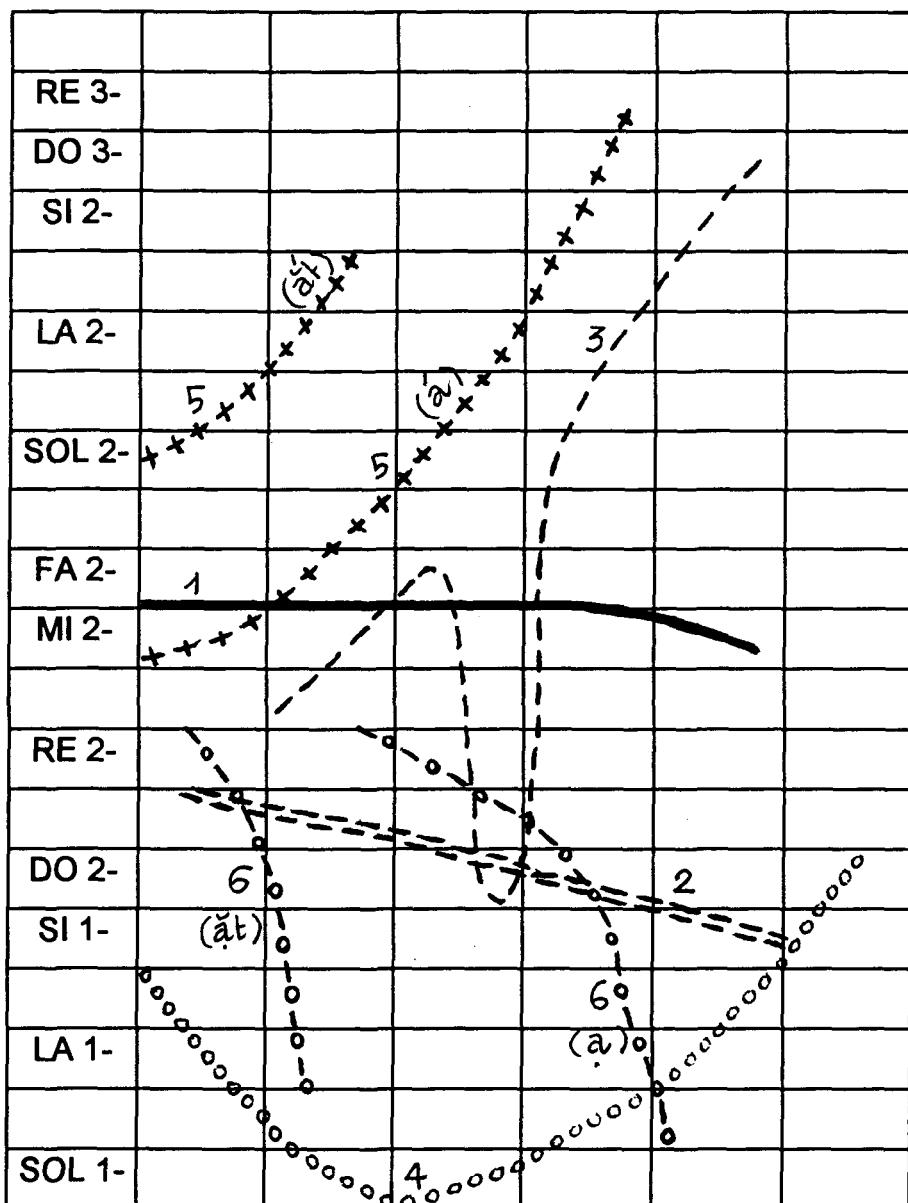
Ex. : Hà nõi mõi lúc mót ðông vui nhộn nhịp.

(Hanoi, à chaque instant, est pleine d'une foule joyeuse et affairée.)

Gordina et Andreev (1957 : 142) présentent sous forme graphique les parcours mélodiques des différents tons du vietnamien comme dans le tableau suivant :

TABLEAU 6

Schéma des tons du vietnamien selon Gordina et Andreev (1957)



- Notes :
- 1. ton haut-plain (ngang)
 - 2. ton bas-plain (huyền \)
 - 3. ton haut-glottal (ngā ~)
 - 4. ton bas-mélodique (hỏi ?)
 - 5. ton haut-mélodique (sắc /)
 - 6. ton bas-glottal (nặng .)

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, les tons jouent un rôle très important dans la valeur sémantique de mot. En fonction de la différence de tons impliqués, les phrases suivantes sont comprises avec différents sens :

[kɔ̄n ba ba dāw zɔ̄j]

- **Con ba ba dāu rōi?** *Où est la tortue?*
- **Con bà Ba dāu rōi?** *Où est l'enfant de Madame Ba?*
- **Còn ba bà dāu rōi?** *Et les trois femmes, où sont-elles?*
- **Con bà Ba dāu rōi.** *L'enfant de Madame Ba a les cheveux mêlés.*
- **Con bà Ba dāu rōi.** *L'enfant de Madame Ba a réussi à son examen.*

Le système des tons est une des principales difficultés rencontrées par les étrangers dans l'apprentissage du vietnamien.

1.2 Faits prosodiques

1.2.1 Accent

L'accent est défini comme la mise en relief d'une syllabe. Dans la plupart des langues européennes, l'accent joue un rôle important. C'est le cas en anglais, en espagnol ou en russe puisque l'accent mobile peut avoir une valeur distinctive (Marchal, 1980 : 89).

Ex. : En anglais :	'transport	=	<i>transport</i>
	trans'port	=	<i>transporter</i>
En russe :	'muka	=	<i>tourment</i>
	mu'ka	=	<i>farine</i>

En vietnamien, tout comme dans d'autres langues à tons, le rôle de l'accent est largement occulté par l'existence des tons. Néanmoins, il serait faux de dire que le vietnamien n'a pas du tout d'accent.

En vietnamien, on met en jeu l'accent en augmentant la longueur de la voyelle. Autrement dit, c'est un accent de quantité. Il existe aussi des mots qui ne portent jamais l'accent et c'est le cas des articles. Ex. : *cái* (article).

L'accent du vietnamien est une question peu étudiée. Avec les résultats des recherches de Thompson (1984-1985) et de Cao (1978), on a constaté que l'accent du vietnamien n'a pas de valeur distinctive de sens lexical comme dans certaines langues européennes. Un peu comme en français, l'accent ici peut servir à distinguer la valeur énonciative ou pragmatique d'un énoncé, à renforcer les points principaux de l'énoncé ou encore à marquer l'insistance sur un élément de l'énoncé (focalisation, émotivité).

1.2.2 Intonation, durée et intensité

Jusqu'à aujourd'hui, l'intonation du vietnamien n'a pas encore été étudiée en profondeur. Une des rares études existantes, celle de Hoang C. C. (1985), peut être résumée en trois éléments principaux :

- Pour ce qui est de la hauteur, les phrases assertives expressives appartiennent au registre supérieur, par rapport aux autres phrases assertives. Ce sont les interrogations et les phrases impératives qui possèdent le registre le plus haut.

- En ce qui a trait à la longueur, plus les syllabes se trouvent à la fin de la phrase, plus elles deviennent longues. Cette caractéristique se retrouve dans tous les types de phrases (assertives, interrogatives...) ; la longueur n'a pas de caractère distinctif, mais est présente en vietnamien, tout comme en chinois d'ailleurs.
- L'intensité joue aussi un rôle dans la prosodie du vietnamien. Elle crée une opposition entre les questions affirmatives et les phrases impératives d'une part, et les autres types de phrases d'autre part.

Tout comme en français, l'intonation du vietnamien joue à la fois des fonctions démarcative et expressive. Elle est généralement employée avec les mots expressifs tels à, u?, nhi, nhé... pour animer l'énoncé et augmenter l'efficacité communicative. Par contre, selon Hoang C. C. , la fonction de l'intonation du vietnamien n'est pas très nette par rapport aux langues non tonales européennes.

À travers les recherches et les avis divergents des phonéticiens, on peut constater que l'accent et l'intonation du vietnamien sont encore des questions peu traitées ; ces faits prosodiques devraient être étudiés plus en profondeur afin d'obtenir une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue vietnamienne.

2. SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU FRANÇAIS

En tenant compte du fait que le système phonologique du français est mieux décrit que celui du vietnamien par plusieurs chercheurs et mieux connu par les lecteurs français, il nous semble nécessaire de rappeler seulement les éléments essentiels de ce système pour la comparaison des systèmes phonologiques du français et du vietnamien.

2.1 Système vocalique du français

On considère généralement que le système maximal du français compte seize voyelles. Ce système semble assez riche en comparaison de certaines langues (italien, sept voyelles; espagnol, cinq voyelles) et plutôt pauvre par rapport à certaines autres langues (anglais vingt et une voyelles) (Béchade, 1992 : 16).

Selon le mode d'échappement de l'air utilisé lors de la production du son, ces voyelles se rangent en deux catégories : les voyelles *orales* au nombre de douze [i , y , u , e , ø , o , ə , ε , œ , ɔ , a , ɑ] et les voyelles *nasales* au nombre de quatre [ã , õ , ë , œ].

En tenant compte de l'analyse articulatoire, on est amené à représenter le système vocalique du français comme suit (Léon, 1964) :

TABLEAU 7**Système vocalique du français (16 voyelles)**

Lieu d'articulation →	antérieures (palatales)		postérieures (vélaires)	
Aperture ↓	non labiales	labiales		
fermées	i	y	u	
mi-fermées	e	ø	o	
mi-ouvertes	ɛ	ə œ	ɔ	
	ẽ	œ̃	ɔ̃	nasales
ouvertes	a		ɑ	
			ã	nasale

2.1.1 Lieu d'articulation

En classant les voyelles selon leur lieu d'articulation, on obtient une répartition générale en voyelles *antérieures* (on en compte dix) [i , e , ε , ē , a , y , ø , ə , œ , œ̄] et voyelles *postérieures* (on en compte six) [u , o , ɔ , ɔ̄ , ɑ , ã].

En considérant l'action des lèvres dans l'articulation, on distingue des voyelles *non arrondies* ou *écartées* (aussi dites non labialisées) au nombre de cinq [i , e , ε , ē , a] et des voyelles *arrondies* (ou labialisées) au nombre de onze [y , ø , œ , œ̄ , ə , u , o , ɔ , ɔ̄ , ɑ , ã]. Alors que les voyelles antérieures opposent une série non arrondie ou écartée [i , e , ε , ē , a] à une série arrondie [y , ø , ə , œ , œ̄], les voyelles postérieures [u , o , ɔ , ɔ̄ , ɑ , ã] sont toutes arrondies.

2.1.2 Degré d'aperture

Il existe en français quatre degrés d'aperture qui caractérisent les voyelles. Dans la série des voyelles orales antérieures non labiales, le degré d'aperture diminue de [a] à [i].

Les voyelles peuvent être considérées comme *ouvertes* [a , ā], *mi-ouvertes* [ε , ə , œ , ɔ̄], *mi-fermées* [e , ø , ō] et *fermées* [i , y , u].

La prononciation parisienne évolue vers la neutralisation de l'opposition [a / ɑ] au profit d'un seul [a] central. La différence entre la voyelle [a] antérieure, ouverte et [a] postérieure, fermée est cependant bien conservée dans d'autres variétés, dont le français du Québec. D'une façon générale, la confusion de sens peut être évitée grâce au contexte. Isolément, les mots *pâte* et *patte* peuvent être pris pour des homonymes dans certaines variétés de français. Cependant, en tenant compte du contexte, il n'y aurait pas d'ambiguïté entre *pâte à pain* et *patte du chat*, mais un tel risque de confusion pourrait exister dans la variété parisienne entre *il est là* et *il est las*.

Il est à noter que le système vocalique du français québécois est plus complet et plus conservateur que le système parisien. Il conserve notamment les oppositions de timbre entre [e] et [ε], [o] et [ɔ], [a] et [ɑ], [œ] et [ø], oppositions que le français parisien abandonne (Marchal, 1980 : 157).

La variété québécoise a maintenu également la distinction phonématisque de longueur entre [ε] et [ε :].

Ex. : [fet] ~ [fe : t]	<i>faites</i>	~	<i>fête</i>
[tet] ~ [te : t]	<i>tête</i>	~	<i>tête</i>

Pour ce qui est des voyelles nasales ou oro-nasales, il y en a quatre : [ã , õ , ē , œ].

Ex. : *un bon vin blanc* [œ bõ vẽ blã]

Les voyelles nasales françaises sont vraiment nasales et pures : en français standard, elles ne sont jamais prononcées avec une consonne nasale [m, n, ñ] ou un segment nasal à la fin de la syllabe à laquelle elles appartiennent (Léon, 1964 : 11).

La langue française ne connaît qu'une vingtaine de mots qui présentent le phonème [œ] (Clas et al., 1968 : 93). Sous l'influence de la prononciation parisienne qui marque un défaut de labialisation, la nasale [œ] a tendance à disparaître au profit de la nasale [ɛ]. [ɛ] devient très fréquent alors que [œ] est maintenu seulement par certains locuteurs et dans le registre soutenu. Cette neutralisation est rendue possible en raison du fait que les oppositions telles que *brin / brun*, *empreinte / emprunte* ne sont pas nombreuses. Dans la majorité des cas, les prononciations en [ɛ] ([okɛ, jakɛ, kɛlkɛ]) ne nuisent pas à la compréhension (Trinh, 1990 : 18-19).

2.2 Système consonantique du français

Toutes les descriptions phonologiques des consonnes françaises se ressemblent dans les grandes lignes, mais elles diffèrent dans les détails. En général, le français fait entendre vingt consonnes qui ne peuvent s'articuler qu'en association avec des voyelles.

La répartition entre consonnes sonores, au nombre de quatorze [b, d, g, m, n, ñ, v, z, ʒ, l, ʁ, j, ɥ, w], ou sourdes, au nombre de six [p, t, k, f, s, ʃ], n'est qu'un premier type de classement fondé sur leur sonorité, c'est-à-dire la présence ou l'absence de vibration des cordes

vocales pendant l'articulation. Cette opposition de voisement (sourdes / sonores), comme celle du mode articulatoire (occlusives / constrictives), présente un caractère binaire. Une troisième catégorie, celle du lieu d'articulation, implique au contraire plusieurs traits reliés aux différents points d'articulation.

En tenant compte des principaux types d'oppositions, on peut obtenir un système des consonnes françaises comme celui présenté dans le tableau suivant, tableau inspiré de Marchal (1980) et de Béchade (1992) :

TABLEAU 8**Système consonantique du français (20 consonnes)**

Mode → articulatoire	occlusives			constrictives	
Organe & lieu ↓ d'articulation	sourdes	sonores		sourdes	sonores
bilabiales	p	b	m		
labio-dentales				f	v
apico-alvéodentales	t	d	n		
apico-alvéolaire					l
apico-alvéodentales				s	z
apico-post-alvéolaires				ʃ	ʒ
dorso-palatales			ɲ		j ɥ
dorso-vélaires	k	g			ʁ w

2.2.1 Mode d'articulation

En observant le tableau 8 (page 61), on constate que douze consonnes se répartissent en six couples selon un système sourdes / sonores; les cinq autres consonnes étant des sonores isolées :

[p / b] [t / d] [k / g] [f / v] [s / z] [ʃ / ʒ]

- Les consonnes *orales* sont au nombre de dix-sept :
[p , b , t , d , k , g , f , v , s , z , ʃ , ʒ , l , ʁ , j , ɥ , w].

- Pour ce qui est des *nasales*, on en compte trois : [m , n , ɲ].

- Il existe neuf consonnes *occlusives* : [p , b , t , d , k , g , m , n , ɲ].

On appelle aussi ces consonnes *explosives* ou *momentanées*.

Elles se répartissent en *occlusives orales* [p , b , t , d , k , g] et en *occlusives nasales* [m , n , ɲ].

- Il existe onze consonnes *constrictives* : [f , v , s , z , ʃ , ʒ , l , ʁ , j , ɥ , w] à côté desquelles on range [1] et [ʁ]. On appelle aussi ces consonnes *fricatives* ou *continues*.

Sur la base de l'impression auditive, on sépare aussi les constrictives en *soufflantes* [f , v], en *sifflantes* [s , z], et en *chuintantes* [ʃ , ʒ].

Les consonnes [l, r] tiennent une place à part dans l'ensemble des consonnes produites avec constriction du canal buccal, la constriction étant plus faible et produisant moins de bruit que pour les autres. On les appelle ordinairement *liquides*.

La consonne [l] : Dans l'articulation de cette consonne, le souffle d'air s'écoule des deux côtés de la langue dont la pointe est légèrement appuyée sur les alvéoles, d'où le nom de *latérale*.

La consonne [r] : Dans l'articulation de cette consonne, le dos de la langue se rapproche de la région du voile du palais contre laquelle elle vient vibrer.

Il y a trois sortes de [r] en français qui se distinguent par l'endroit où se produit le contact à l'origine de la vibration :

- + [r] *parisien*, dit également [r] *dorsal*.
- + [r] *grasse* ou *grasse* ou *grasse*.
- + [r] *roulé* ou [r] *apical* ou *alvéolaire*, parfois appelé [r] *bourguignon* ou [r] *roman* (Clas et al., 1968 : 93; Béchade, 1992 : 33-36).

Les semi-consonnes

Les sons [j, ɥ, w] sont des sons qui, par leur aperture, se trouvent à la frontière entre les voyelles et les consonnes. L'appellation varie selon les

linguistes; les uns les appellent *semi-voyelles*, les autres, *semi-consonnes*. On trouve aussi le terme de *glides*, terme emprunté à la phonétique anglaise. Selon Marchal (1980 : 58), la dénomination *semi-consonnes* rend mieux compte des propriétés phonologiques et acoustiques de ces phonèmes. En effet, [j,ɥ,w] ne peuvent jamais apparaître seuls (et former un noyau de syllabe), à la différence des voyelles. La faible durée et une certaine instabilité de leur spectre les distinguent acoustiquement des voyelles, même si les semi-consonnes laissent voir des traces de formants analogues à ceux des voyelles correspondantes.

Le *yod* [j] est une constrictive, orale, sonore, palatale.

On rencontre le [j] en toute position susceptible d'être occupée par une consonne. Ainsi, il peut être retrouvé en début de mot : *iode* [jɔd]; entre consonne et voyelle : *chien* [ʃjɛ]; entre voyelles : *faïence* [fajãs]; en fin de syllabe : *feuilleton* [fœjtõ]; en fin de mot : *portail* [pɔʁtaj].

Le *ué* [ɥ] est une constrictive à la fois labiale et palatale.

On rencontre le [ɥ] presque uniquement entre une consonne et une voyelle, en particulier devant la voyelle [i] : *cuir* [kɥi], *fuite* [fɥit], etc. On le trouve également en position initiale de syllabe dans un petit nombre de mots (ex. : *huer* [ɥe], *huile* [ɥil]), mais il n'apparaît jamais en finale.

Le *oué* [w] est une constrictive à la fois labiale et vélaire.

On rencontre le [w] soit en début du mot : *ouest* [wɛst], soit après une consonne : *jouet* [ʒwε]. Tout comme [ɥ], [w] n'apparaît jamais en position finale.

2.2.2 Lieu d'articulation

Selon Marchal (1980) et Béchade (1992), il existe en français :

trois consonnes bi-labiales	[p , b , m]
deux consonnes labio-dentales	[f , v]
cinq consonnes apico-alvéodentales	[t , d , n , s , z]
une consonne apico-alvéolaire	[ʃ]
deux consonnes post-alvéolaires	[ʒ , ʒ̥]
trois consonnes dorso-palatales	[ɲ , j , ɥ]
quatre consonnes dorso-vélaires	[k , g , ʁ , w].

2.3 Syllabe du français

En français, les syllabes sont des unités non significatives qui entrent dans la composition des morphèmes et des mots. La syllabe est vocalique, étant donné que le noyau de la syllabe est toujours constitué d'une voyelle prononcée. Les mots *tu* [ty], *nous* [nu], *sur* [syʁ] ont chacun une syllabe. On distingue la *syllabe ouverte* (terminée par une voyelle prononcée : *illégalité* [i le ga li te]) et la *syllabe fermée* (terminée par une consonne

prononcée ou une semi-consonne : *ardeur* [aʁ dœʁ], *douille* [duj]). En français, on observe une nette prédominance de la syllabe ouverte - en gros dans une proportion de 80% (Léon, 1964 : 59) -, cette prédominance étant encore renforcée par l'enchaînement ou la liaison des mots dans la chaîne parlée.

Ex. : *La Grèce est belle au matin.* [la gʁe se be lo ma tɛ]

La syllabe peut prendre, en français, des formes très variées; elle peut se limiter à une seule voyelle (V), ou se présenter sous forme de divers assemblages plus ou moins complexes d'une voyelle accompagnée d'une ou de plusieurs consonnes (C) : V, CV, CCV, VC, VCC, etc. C'est par contre la structure CV qui est la plus fréquente (Béchade, 1992 : 41-43).

Ex. : *Mon ami m'a pris au mot.* [mõ na mi ma pʁi zo mo]

2.4 Faits prosodiques

2.4.1 Intonation

En français, les phrases présentent, selon leurs modalités, une mélodie particulière : des variations de hauteur musicale affectant le son des éléments vocaliques caractérisent les énoncés et leur confèrent un contour mélodique appelé *intonation* (Béchade, 1992 : 63). De façon très globale, la voix descend en fin de phrase déclarative, mais monte en fin de certaines

phrases interrogatives, tout comme à la fin des groupes à l'intérieur de la phrase (intonation continuative).

La courbe mélodique peut s'établir par la distinction, en gros, de quatre niveaux:

- niveau 4 : aigu 4 _____
- niveau 3 : haut 3 _____
- niveau 2 : médium 2 _____
- niveau 1 : grave 1 _____

Selon Béchade, on établit l'intonation de base d'une phrase selon que sa modalité est *affirmative*, *interrogative* ou *impérative*.

2.4.2 Accent

En français, l'accent n'est pas aussi sensible et ne joue pas un rôle aussi important que dans d'autres langues. L'accent français est soit *accent tonique*, soit *accent d'insistance*.

2.4.2.1 Accent tonique ou accent fixe

On fait habituellement une distinction entre *accent libre* et *accent fixe* (Marchal, 1980 : 88-89). L'*accent libre* peut être déplacé d'une syllabe à l'autre et permet de donner deux sens à une même séquence phonémique.

Par exemple, en anglais, le déplacement de l'accent d'une syllabe à l'autre entraîne dans certains cas un changement de catégorie grammaticale.

Ex. :	' import	=	<i>importation</i>
	im'port	=	<i>importer</i>

L'accent fixe frappe toujours la même syllabe dans la chaîne parlée. Par exemple, en français, quand on parle sans émotion, sans affectation, sans insistance expressive ou didactique, l'accent touche toujours la dernière syllabe du mot.

Ex. :	<i>travail</i> [tʁa'vej]	<i>autocar</i> [oto'kar]
-------	----------------------------	----------------------------

Lorsque le mot s'intègre dans une phrase pour former un groupe de mots, c'est la dernière syllabe du groupe qui reçoit l'accent.

Ex. :	<i>Ce travail m'intéresse beaucoup.</i>	[sətʁavaj mētēresbo'ku]
	<i>Si tu viens, je serai content.</i>	[sity'vjɛ ʒəsrekɔ'tā]

Ce faisant, l'accent joue un rôle dans la structuration syntaxique de la phrase en permettant de reconnaître des groupes de mots ou syntagmes.

2.4.2.2 Accent d'insistance

On peut réservé le terme d'accent d'insistance à la manifestation d'expressivité réalisée tantôt par la fréquence, tantôt par la durée ou par

l'intensité. On distingue souvent deux sortes d'accent d'insistance, l'un *affectif*, l'autre *intellectuel* (Béchade, 1992 : 58-63).

2.4.3 Rythme

En français, le rythme s'appuie sur une succession régulière, une saccade de syllabes. Alors que la syllabe constitue l'élément de base du rythme, l'accent est responsable de la perception de ce rythme. Le rythme et l'intonation sont aussi intimement liés. Généralement, un type caractéristique d'intonation est décelé à la fin d'un groupe ou d'une unité rythmique (Clas et al., 1968 : 219-221).

Le rythme français est généralement considéré comme reposant sur le retour de groupes de sons comprenant un nombre plus ou moins égal de syllabes. Ces dernières sont plus ou moins égales entre elles, ce qui fait qu'on parle d'une langue *syllable timed* (rythme syllabique) par opposition aux langues *stress timed* (rythme accentuel).

Le groupe rythmique du français peut n'être formé que d'une seule syllabe; cependant il s'agit le plus souvent d'un groupe de syllabes terminé par une syllabe accentuée (Marchal, 1980 : 90).

Ex. : *Mes sœurs s'y plaisent beaucoup.* [mesœ̃s / siplɛz / bok̩]

Ils nous attendent impatiemment. [ilnuzatād / ɛpasjamā]

Les groupes rythmiques en français sont de longueur très variable. Les groupes les plus fréquents comptent en moyenne quatre à six syllabes. Il est rare qu'ils comptent plus de huit syllabes.

Chapitre IV

ÉTUDE COMPARATIVE DES SYSTÈMES PHONOLOGIQUES DU FRANÇAIS ET DU VIETNAMIEN

IV. ÉTUDE COMPARATIVE DES SYSTÈMES PHONOLOGIQUES DU FRANÇAIS ET DU VIETNAMIEN

Après avoir considéré séparément les systèmes phonologiques du français et du vietnamien, il nous sera utile d'observer certaines différences entre les deux systèmes afin d'identifier les principales difficultés pour les apprenants vietnamiens de même que les possibilités d'interférence entre les deux langues. Nous examinerons successivement la structure syllabique, le système phonologique des voyelles et des consonnes ainsi que les traits prosodiques des deux langues.

1. Structures syllabiques du français et du vietnamien

Le vietnamien, comme on l'a dit plus haut, est une langue à tons monosyllabique. La syllabe joue donc un rôle très important et sa structure est d'une grande complexité (en raison de l'existence des tons et des contraintes qui y sont liées) s'organisant en une hiérarchie à deux niveaux distincts.

- Au niveau supérieur, on retrouve le *ton*, constitué d'un ensemble de traits distinctifs mettant en cause des variations de fréquence du son voisé. Comme on l'a vu, chaque syllabe porte l'un des six tons.

- Au niveau inférieur, il y a la *voyelle* qui joue le rôle de noyau de syllabe.

Ainsi, on peut représenter la structure syllabique la plus réduite du vietnamien de la manière suivante :

TON
VOYELLE

Le contenu segmental de la syllabe peut s'enrichir, mais le nombre maximal d'éléments de la syllabe ne dépasse jamais quatre (cf. Tableau 1, page 36).

Il existe, comme on l'a vu, des restrictions sur les segments ou classes de segments qui peuvent apparaître dans telle ou telle position. Une telle structure syllabique aussi contrainte n'existe pas en français puisque cette langue connaît une plus grande variété de syllabes. Le français et le vietnamien ont par contre en commun l'existence de syllabes ouvertes et de syllabes fermées.

Les syllabes en français sont des unités non significatives qui entrent dans la composition des morphèmes alors qu'en vietnamien, elles coïncident très souvent avec les morphèmes et en même temps avec les mots, dits mots-syllabes. Cette caractéristique est un élément important dans l'explication du caractère *haché* de la prononciation du français chez les Vietnamiens.

Les travaux de Hoang T. et Hoang M. (1975 : 73), sur la structure phonologique du vietnamien, et ceux effectués par Cassard (1993-1994) ont montré que la syllabe du vietnamien est un segment nettement séparé des segments adjacents par des points morts articulatoires et acoustiques. Cela

explique pourquoi beaucoup d'apprenants vietnamiens, notamment au début de l'apprentissage du français langue étrangère, parlent en articulant séparément chaque syllabe. Ils ne font ni la liaison ni les enchaînements vocaliques et consonantiques, puisque ces phénomènes n'existent pas en vietnamien. Une telle réalisation hachée peut rendre le message difficile à comprendre voire bloquer l'intercompréhension entre sujets parlants.

Une remarque assez intéressante de la part des Français qui, pendant leur séjour au Vietnam, ont appris le vietnamien, vient à l'appui des travaux cités ci-dessus : ces Français croient que l'une des principales différences entre les deux langues vient du fait que les syllabes du vietnamien ne sont pas solidaires.

2. Comparaison des systèmes phonologiques du français et du vietnamien

En examinant de près les tableaux représentant les systèmes vocaliques et consonantiques du français et du vietnamien, on voit qu'il y a plusieurs différences phonologiques entre ces deux langues.

2.1 Systèmes vocaliques

Le vietnamien compte, dans son système, quatorze voyelles dont trois diptongues. Le français en a seize, y compris les voyelles nasales. En comparant les deux systèmes vocaliques, on peut trouver sept voyelles qui sont communes aux deux systèmes : [i , e , ε , a , u , o , ɔ]. La principale

différence tient à ce que le vietnamien n'a pas de voyelles nasales [ã, õ, õ̃, œ̃] ni de voyelles antérieures labiales [y, ø, œ]. À l'inverse, le français ne connaît pas les voyelles vietnamiennes [ɯ, ɔ̃, ă] ni les diphongues [iø, uø, ue].

Do (1981 : 137), en comparant les deux schémas des systèmes vocaliques du français et du vietnamien, a constaté que l'interférence entre ces deux systèmes se manifeste principalement au niveau des voyelles [y, ø, œ] et des voyelles nasales [ã, õ, õ̃, œ̃]. Il n'est donc pas surprenant que ces voyelles soient celles que les apprenants vietnamiens ont tendance à mal prononcer.

2.1.1 Distribution des voyelles

Les voyelles du français peuvent se retrouver dans diverses positions à l'intérieur de la syllabe : initiale, interne et finale.

Ex. : *âme* [am] *mal* [mal] *ma* [ma]

En outre, deux voyelles peuvent apparaître en contiguïté et former deux syllabes distinctes à l'intérieur d'un seul et même mot.

Ex. : *aéré* [ae̝re] *chaos* [kaeo]

La distribution des voyelles vietnamiennes est par contre plus restreinte. En vietnamien, les voyelles peuvent être en position médiane et finale mais pas

en initiale (*Chapitre III*). Le fait que deux voyelles se trouvent contiguës dans un mot est absolument impossible en vietnamien. C'est ce qui explique que l'apprenant vietnamophone aura tendance à introduire quatre coups de glotte dans la prononciation de la phrase française suivante :

En haut ou en bas ? [ã o u ã ba]

Le fait qu'il est absolument impossible de trouver deux syllabes contiguës en vietnamien, en raison du caractère monosyllabique de la langue, explique cette tendance à séparer les voyelles.

2.1.2 Tension articulatoire

En écoutant les francophones, on remarque que le phénomène de tension se fait sentir très nettement en français. Toutes les voyelles sont tendues, les sons s'articulant toujours avec une certaine tension. Cette tension est constante, en ce sens que les organes phonateurs se trouvent toujours bien en place et que la tension musculaire est soutenue pendant toute la durée de leur émission (Léon, 1964 : 49). Cela donne, sur le plan acoustique, une impression de précision et de netteté qui fait que les voyelles sont articulées clairement et distinctement quels que soient leur position et leur caractère accentué ou non.

Nous pouvons donc dire que les voyelles françaises sont plus tendues que celles de certaines autres langues, particulièrement celles du vietnamien. Dans cette langue, les voyelles sont toujours articulées faiblement. Cette

différence de tension articulatoire entre les voyelles françaises et vietnamiennes que nous considérons comme identiques [i , e , ε , a , u , o , ɔ] rend les voyelles françaises difficiles à articuler pour les Vietnamiens. Ces difficultés n'ont normalement pas de conséquences importantes sur l'intercompréhension, mais jouent sur la qualité générale de la prononciation.

La tension est aussi un problème dans la réalisation des voyelles françaises pour lesquelles il n'existe aucun son correspondant dans la langue vietnamienne, c'est-à-dire les voyelles orales [y , ø , ə] et les nasales [ã , õ , ē , œ].

2.1.3 Attaque vocalique

En français, le fait que la tension musculaire reste constante durant toute la réalisation a comme résultat que l'attaque vocalique du français est relativement douce (Léon, 1964 : 49). On remarque cependant qu'une voyelle peut commencer par une occlusion glottale ou un coup de glotte, lorsque le mot est employé avec une valeur expressive. Il s'agit là d'un effet de l'accent d'insistance.

Ex. : *Incroyable !* *Idiot !...*

Contrairement à l'attaque vocalique du français, celle du vietnamien se fait toujours par une contraction des cordes vocales (Cassard, 1993-1994) comme si on allait tousser, d'où le nom d'*occlusion glottale*. L'arrêt glottal se fait entre deux voyelles dites occlusives glottales : la finale de la première syllabe et l'initiale de la deuxième syllabe.

2.1.4 Labialité

La labialité occupe une place très importante dans l'articulation française. En français, il y a seize voyelles dont onze sont arrondies [y , ø , ə , œ , œ̃ , u , o , ɔ , ɔ̃ , a , ă] alors que le vietnamien compte quatorze voyelles dont seulement quatre sont arrondies [u , o , ɔ , ɔ̃]. En vietnamien, le trait de labialité ne se rencontre qu'avec les voyelles postérieures. Le français exploite au contraire une opposition phonologique entre une série de voyelles antérieures labialisées et une série non labialisée. Phonétiquement, la labialisation des voyelles postérieures en vietnamien est plus forte que celle du français. Cette différence entre les deux systèmes est à la source de plusieurs erreurs de prononciation.

La voyelle [y] du français, très tendue et arrondie, est souvent articulée par les Vietnamiens avec un léger écartement des commissures, ce qui fait qu'on la perçoit comme un [wi]. Les voyelles [ø] et [œ] ainsi que le [ə] bref du français tendent à se confondre en une seule : le [ə] vietnamien. Cette substitution risque parfois de nuire à la compréhension. En effet, si on entend [ʒefedəzədyʂ] dans la bouche d'un locuteur vietnamien, on peut souvent se demander s'il a dit **deux heures dures ou deux œufs durs** (en tenant compte de la faiblesse des consonnes finales en vietnamien qui augmente le risque de confusion).

2.1.5 Nasalité

Il existe quatre voyelles nasales en français [ã, õ, ē, œ], mais il n'y en a aucune en vietnamien. Les voyelles nasales françaises sont souvent produites par les apprenants vietnamiens avec une voyelle orale articulatoirement proche suivie d'une consonne nasale [ŋ] notée par «ng» ou «nh» finale (*Chapitre V, page 90-97*).

[ã]	est articulé comme	[aŋ]	ăng
[õ]	"	[oŋ]	ōng
[ē]	"	[eŋ]	anh
[œ]	"	[œŋ]	on

2.2 Systèmes consonantiques

Pour ce qui est des consonnes, le français en compte vingt alors qu'il y en a vingt-deux en vietnamien (y compris le coup de glotte).

Presque toutes les consonnes françaises et vietnamiennes, sauf les nasales, ont en commun une opposition de sonorité.

Les sons spécifiques au français qui peuvent poser problème aux Vietnamiens sont :

- [p] : occlusive, sourde, bilabiale. Le français possède deux consonnes occlusives et bilabiales qui se distinguent l'une de l'autre : [p] sourde et [b]

sonore. Elles peuvent être dans toutes les positions de la syllabe. Le vietnamien n'a qu'une occlusive bilabiale [b] qui se réalise sous forme de deux allophones : [b] sonore, en initiale et [p] sourde, en finale.

- [ʐ] : dorso-vélaire, plus ou moins vibrante. Cette consonne est articulée par la friction de la langue, mode articulatoire que le vietnamien ne connaît pas.

En vietnamien, il existe des consonnes que l'on ne trouve pas dans le système consonantique du français. Il s'agit :

- des 6 occlusives :

[tʰ]	aspirée, apico-dentale
[c]	sourde, dorso-palatale
[χ]	sourde, radico-vélaire
[ɳ]	sonante, vélaire
[?]	non aspirée, sourde, glottale
[t]	sourde apico-palatale

- et de la constrictive glottale [h].

À côté de ces sept consonnes propres au vietnamien, il y en a trois autres qui attirent notre attention : [ʂ , ʐ , ɣ].

Pour [ʂ, ʐ], la réalisation phonique ressemble à celle de [ʃ, ʒ]. Elles sont, toutes les quatre, fricatives et en corrélation de voisement. Par contre, [ʂ, ʐ] sont apico-palatales (rétroflexes) tandis que [ʃ, ʒ] sont apico-post-alvéolaires et labialisées.

Quant à [ɣ], elle est sonore comme [g] du français, mais est constrictive alors que [g] est occlusive.

2.2.1 Distribution des consonnes

On relève plusieurs différences importantes dans la distribution des consonnes du français et du vietnamien (Do, 1981 ; Trinh, 1990) :

- En vietnamien, les consonnes initiales se distinguent bien des finales (au nombre de six) qui, contrairement aux finales du français, sont toutes des occlusives implosives sans phase de détente.
- Il y a seulement six consonnes vietnamiennes, sur une vingtaine, qui peuvent se trouver en position finale, toutes étant occlusives : [p, t, k, m, n, ɳ]. Cela explique pourquoi les Vietnamiens prononcent difficilement les consonnes finales françaises, surtout les constrictives.

Ex. : *neuf* [nœf] *dix* [dis] *rose* [roz] *ange* [ãʒ]

- En français, la consonne [p] se trouve en toute position dans la syllabe tandis que le vietnamien ne l'accepte qu'en position finale de la syllabe.

Ex. : [pa]	[kap]	[kepi]	<i>français</i>
[ap]	[kap]	[kəp]	<i>vietnamien</i>

- Il n'existe pas de groupes de consonnes comme [pꝝ , bꝝ , sꝝ , ...] ni de consonnes géminées en vietnamien.

2.2.2 Tension articulatoire

Les consonnes françaises sont caractérisées par leur force. La tension musculaire donne aux consonnes du français une impression de netteté et de précision. La plupart des consonnes qu'on croit identiques aux consonnes vietnamiennes exigent beaucoup plus d'énergie pour être bien articulées. Si on se fie aux observations de Trinh (1990), la prononciation des mots vietnamiens avec les consonnes françaises plus fortement explosives (*ph᷑* , *b᷑* , *g᷑* , *d᷑* , ...) laisse nettement percevoir un accent étranger et étrange (Trinh, 1990 : 23).

La tension articulatoire fait qu'il n'y a pas de son intermédiaire entre les groupes tels que : [st , sp , bl , pl , kr , gr , ...]. En vietnamien, au contraire, la tension n'est pas soutenue pendant toute la durée de la consonne. C'est pour cette raison que les apprenants articulent les groupes consonantiques du français en faisant entendre un son intercalaire entre les consonnes; ce son peut être soit le [e], soit le [i].

Ex. :	<i>place</i>	[plas]	→	[pəlas]
	<i>stade</i>	[stad]	→	[sitad]

2.2.3 Détente des consonnes finales

L'un des obstacles les plus grands que rencontrent les Vietnamiens est la prononciation des consonnes finales du français.

Ex. : casque [kask] livre [livr̩]

En français, les consonnes finales sont généralement audibles et réalisées par une constriction soutenue ou avec un petit bruit d'explosion, parfois suivie d'une amorce de [ə]. Contrairement aux finales du français, les consonnes finales en vietnamien sont toutes des occlusives implosives sans phase de détente.

Un apprenant vietnamien prononce le mot « Viet » avec un [t] qui n'explose pas et qu'un Français confond très facilement avec un arrêt brusque de la voyelle ou avec un [k].

On peut encore remarquer la différence entre *cap* et *cáp* (*câble*), *net* et *nét* (*trait*), *coq* et *cóc* (*crapaud*) ou *côc* (*verre*), *âme* et *am* (*petite temple*), *âne* et *an* (*paix*),... Ces exemples nous donne les cinq consonnes finales vietnamiennes [p , t , k , m , n] qui ont leur soi-disant équivalent en français. La sixième, [ŋ], inexistante en français, est une nasale qui constitue une difficulté particulière pour les étrangers lorsqu'elle est précédée d'une voyelle (Trinh, 1990 : 23).

Ex. : *anh* [eŋ] (vous) *lòng* [lɔŋ] (cœur)

Enfin, une autre différence tient à ce que les groupes de consonnes assez fréquents en français n'existent pas en vietnamien. Parmi ces groupes, il faut mentionner les combinaisons entre les consonnes souvent appelées inséparables (consonne + liquide), réalisées soit en finale, soit en initiale : *pli* [pli], *couple* [kupl], *bras* [b̥ra], *sabre* [sabr], *gris* [gris], *tigre* [tigr], etc. Ces combinaisons ne peuvent être retrouvées en vietnamien, d'où la difficulté des Vietnamiens dans la prononciation des groupes consonantiques du français.

Une autre combinaison, qui implique le [s] et l'une des consonnes [p , b , k , t] en position initiale, combinaison inhabituelle en vietnamien, constitue une difficulté non moins négligeable pour les apprenants vietnamiens.

Ex. : *ski* [ski] *sport* [spɔr]

Dans ce cas, comme nous l'avons déjà signalé, les Vietnamiens articulent ces groupes consonantiques en intercalant soit le [ə] soit le [i].

Ex. : *ski* [səki]
 sport [sipoɔ]

2.3 Faits prosodiques

Comme nous le savons déjà, en vietnamien, comme dans d'autres langues à tons, les tons ont une valeur phonologique et jouent un rôle très important

dans le sens des mots. La variation des courbes mélodiques prend une valeur distinctive et permet ainsi de différencier les mots apparemment identiques. Il n'y a rien de semblable en français. Par contre, la fonction de l'intonation du vietnamien n'est pas très nette par rapport à celle du français bien qu'elle joue également un certain rôle distinctif et expressif.

L'accent du vietnamien, tout comme celui du français, n'a pas de valeur distinctive de sens lexical; il ne sert qu'à délimiter les groupes syntaxiques ou pragmatiques d'un énoncé ou encore à indiquer la présence d'une marque d'insistance ou d'émotivité.

Cette comparaison des systèmes phonologiques du français et du vietnamien ne constitue pas une étude exhaustive des différences des oppositions; elle nous permet pourtant d'identifier des interférences possibles entre ces deux langues sur les plans tant phonologique que phonétique et linguistique. Elle nous aidera à analyser certaines erreurs de prononciation des apprenants vietnamien et à établir un ordre de priorité des erreurs à corriger.

Chapitre V

ANALYSE DES ERREURS DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES APPRENANTS VIETNAMIENS

V. ANALYSE DES ERREURS DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES APPRENANTS VIETNAMIENS

0. Introduction

Avant d'explorer notre corpus à la recherche des procédés de prononciation utilisés, il nous fallait faire un rappel de la conception de *crible phonologique* suggérée par Polivanov (1931) puis largement développée et exploitée par Troubetzkoy (1939 : 54-56) :

[...] lorsque l'homme entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend « le crible phonologique » de sa langue maternelle qui lui est familier; [...] et ce qu'on appelle « l'accent étranger » ne dépend pas du fait que l'étranger en question ne peut pas prononcer un certain son, mais plutôt du fait qu'il n'apprécie pas correctement ce son.

C'est de là que provient une large part du problème des erreurs de prononciation quand on est confronté aux unités de la langue étrangère qui n'ont aucun équivalent dans la langue maternelle.

Partant des hypothèses et des observations qu'on a eu l'occasion de faire dans la vie quotidienne, nous essayons de systématiser les problèmes de prononciation du français chez les Vietnamiens à travers les corpus des enregistrements recueillis. Notre propre jugement auditif a été pris en

considération. Par contre, l'analyse auditive est délicate, car on ne peut trouver des critères d'appréciation sûrs à 100 %.

Pour chaque locuteur, nous avons classé les erreurs relevées dans trois grands domaines : phonétique, phonologique et prosodique. Globalement, le classement obtenu est le suivant :

- Problèmes phonétiques et phonologiques :
 - + Les voyelles : les nasales et la voyelle [y];
 - + Les consonnes : [p / b]
 - [ſ / ſ / ſ]
 - [ʒ / ʒ / ʒ]
 - [ʁ / ʁ / ʁ];
 - + Les groupes consonantiques;
 - + L'amuïssement des consonnes finales.
- Problème prosodique : intonation.
- À côté de ces erreurs rencontrées assez fréquemment, d'autres réalisations défectueuses ont été notées, mais elles ne jouent qu'un rôle plus marginal dans l'analyse. Il est cependant intéressant de constater qu'il existe une influence des variétés régionales vietnamiennes sur la prononciation du français. Quelques phénomènes d'interlangue ont aussi été relevés.

0.1 Synthèse des erreurs de prononciation du français dans le corpus

La liste suivante donne un aperçu des principales erreurs relevées ainsi qu'une idée de leur importance quantitative :

- Voyelles nasales : 113 cas chez 12 des 15 locuteurs
- Voyelle [y] : 9 cas chez 4 des 15 locuteurs
- Consonne [p] : 27 cas chez 3 des 15 locuteurs
- Consonnes [ſ] et [ʒ] : 33 cas chez les 15 locuteurs
- Consonne [ʁ] : 22 cas chez 8 des 15 locuteurs
- Groupes consonantiques: 16 cas chez 4 des 15 locuteurs
- Consonnes finales : 66 cas chez les 15 locuteurs
- Intonation : 8 des 15 locuteurs
- Interlangue : 17 cas chez 8 des 15 locuteurs

Ces erreurs seront analysées plus en détail en tenant compte des grandes catégories identifiées ci-dessous : problèmes phonétiques et phonologiques, problèmes prosodiques et phénomènes d'interlangue.

1. Problèmes phonétiques et phonologiques

1.1 Voyelles

1.1.1 Réalisation défectueuse des voyelles nasales

1.1.1.1 Voyelles [ã, õ, ë, œ]

Les voyelles nasales forment un sous-système dans le système vocalique du français. Ce sont des voyelles qui portent une caractéristique phonétique ayant une fonction phonologique : la nasalité. Quand on prononce ces voyelles, l'air sort en même temps par la bouche et par le nez, ce qui crée une résonance dans la cavité nasale.

Il existe quatre voyelles nasales en français [ã, õ, ë, œ], mais aucune en vietnamien (cf. Tableau 9, p. 93). C'est peut-être pour cette raison que la nasalité apparaît le problème le plus perceptible dans la prononciation du français chez les Vietnamiens. Dans notre corpus, il y a 12 locuteurs parmi les 15, qui ont des difficultés avec les voyelles nasales du français : A2 à A8, B1, B4 à B7. Au total, nous avons relevé 113 cas de prononciation défectueuse.

Les locuteurs ont articulé les voyelles nasales du français comme suit :

- [ã] est articulé comme [aŋ]
- [õ] est articulé comme [oŋ]
- [ë] est articulé comme [ɛŋ / eŋ]
- [œ] est articulé comme [ɛŋ]

Il existe dans notre corpus la **substitution du son [aŋ] à la nasale [ã]**. Une telle substitution se retrouve dans notre corpus 66 fois, chez 12 des 15 locuteurs:

A2 : 15	A3 : 3	A4 : 10	A5 : 4	A6 : 7	A7 : 8
A8 : 4	B1 : 3	B4 : 5	B5 : 2	B6 : 3	B7 : 2

Ex. : *dans* [dɑ̃] *langue* [lɑ̃g] *demander* [dəmɑ̃nd]
tournant [tuʁnɑ̃] *de temps en temps* [dətɑ̃zɑ̃nt]

Pour ce qui est de la **substitution du son [oŋ] à la nasale [ɔ̃]**, on relève, dans notre corpus, 19 cas, chez 6 des 15 locuteurs :

A2 : 8	A3 : 1	A4 : 1	A5 : 6	A8 : 1	B7 : 2
--------	--------	--------	--------	--------	--------

Ex. : *sont* [soŋ] *content* [koŋtɑ̃] *émission* [emisjɔ̃]
région [ʁeʒjɔ̃] *tout le monde* [tulmɔ̃d]

La **substitution des sons [eŋ / εŋ] à la nasale [ɛ̃]** existe dans notre corpus, chez 4 des 15 locuteurs, pour un total de 8 cas :

A5 : 3	B1 : 1	B6 : 3	B7 : 1
--------	--------	--------	--------

Ex. : *cinq* [sɛŋ] *médecin* [medseŋ] *quinze* [kɛnz]
vingt-cinq [vɛnsɛŋ] *intéressant* [ɛ̃teʁesɑ̃]

On retrouve enfin 2 cas de **substitution du phonème [ɛn] à la nasale [œ]**, chez 2 locuteurs différents :

A3 : 1 A7 : 1

Ex. : *un* [ɛn] *quelqu'un* [kenkən]

Ainsi, dans tous les cas, les locuteurs ont articulé les voyelles nasales françaises comme des sons existant en vietnamien : une voyelle orale voisine de celle du français suivie d'une consonne nasale finale [ŋ] notée par « ng » ou « nh » à l'écrit. Nous pouvons expliquer ce phénomène par le fait qu'en vietnamien, la nasalité n'a pas de fonction phonologique, ce qui fait que les Vietnamiens, en entendant les voyelles nasales du français, les considèrent comme des voyelles orales accompagnées d'une consonne nasale.

En effet, en observant les systèmes vocaliques du français et du vietnamien, on peut se rendre compte que ces deux langues n'ont pas les mêmes voyelles. Dans les Tableaux 9 et 10 (pages 93 et 94), nous avons indiqué quelles ont été les solutions prises par les Vietnamiens pour contourner les difficultés de prononciation des voyelles françaises qui n'existent pas en vietnamien. Ainsi, les flèches dans le tableau indiquent par quels moyens s'est faite la prononciation des nouveaux phonèmes. On y trouve également la description des caractéristiques des sons visés.

TABLEAU 9

Traitemen^t des voyelles fran^çaises par les apprenants vietnamiens

		antérieures (palatales)		postérieures (vélaires)			
		non arrondies	arrondies				
Système vocalique du français	i		y	u		fermées	
	e		ø	o		mi-fermées	
	ɛ	œ	œ̃	ə	ɔ	ɔ̃	mi-ouvertes
	a			ɑ	ã		ouvertes

		antérieures		postérieures			
		non arrondies	arrondies				
		antérieures	médiennes	postérieures			
Système vocalique du vietnamien	i			u		fermées	
	ei		em		en	mi-fermées	
	e		ə	ɛ̃	o		mi-ouvertes
	ɛ			a	ă		ouvertes

TABLEAU 10

Description phonétique comparée des voyelles visées et des voyelles réalisées

en français

en vietnamien

ã	postérieure	vélaire	arrondie	ouverte	aŋ	médiane	palatale	non arrond.	ouverte
ɔ̃	postérieure	vélaire	arrondie	mi-ouverte	oŋ	postérieure	vélaire	arrondie	mi-fermée
ẽ	antérieure	palatale	non arrond.	mi-ouverte	ɛŋ	antérieure	palatale	non arrond.	mi-ouverte
					ɛn	antérieure	palatale	non arrond.	mi-ouverte
œ̃	antérieure	palatale	arrondie	mi-ouverte	ɛn	antérieure	palatale	non arrond.	mi-ouverte
					ɔŋ	postérieure	vélaire	arrondie	mi-ouverte
jẽ	antérieure	palatale	non arrond.	mi-ouverte	jɛŋ	antérieure	palatale	non arrond.	mi-fermée
					jɛn	antérieure	palatale	non arrond.	mi-fermée
y	antérieure	palatale	arrondie	fermée	u	postérieure	vélaire	arrondie	fermée
					i	antérieure	palatale	non arrond.	fermée

Consonnes accompagnantes

j	constrictive	sonore	dorso-palatale	-ŋ	occlusive	sonante (nas.)	dorso-palatale
				-n	occlusive	sonante (nas.)	ap-alv-dentale

Pour résoudre le problème de nasalité, les locuteurs ont pris les voyelles équivalentes : ils dénasalisent [ã , õ , ē , œ] en les identifiant aux voyelles orales correspondantes [a , o , ε] qui existent aussi bien en français qu'en vietnamien.

$$[\tilde{a}] \rightarrow [aŋ] \qquad [\tilde{o}] \rightarrow [oŋ]$$

$$\begin{array}{ccc} [\tilde{\epsilon}] & \xrightarrow{} & [\epsilonŋ] \\ & \xrightarrow{} & [\epsilon n] \end{array} \qquad \begin{array}{ccc} [\tilde{\omega}] & \xrightarrow{} & [\omega n] \\ & \xrightarrow{} & [\epsilonŋ] \end{array}$$

Dans le cas du son [ē], deux possibilités sont rencontrées chez les Vietnamiens :

- La plupart des gens du Nord remplacent [ē] par [εŋ] que l'on trouve dans des mots vietnamiens comme :

anh [εŋ] (vous)

chanh [cεŋ] (citron)

gánh [γεŋ] (porter)

lạnh [lεŋ] (froid)

C'est le cas des locuteurs B6 et B7 qui sont originaires du Nord-Vietnam.

- Les gens du Centre et du Sud, comme dans le cas des locuteurs A5 et B1, qui n'ont pas la même prononciation que ceux du Nord pour ces mots vietnamiens, ont choisi [εn] pour remplacer [ē].

Il s'agit là des influences des variétés régionales sur la prononciation du français chez les Vietnamiens.

Comme il n'existe pas d'équivalence de voyelle non nasale en vietnamien, pour [œ], les locuteurs de notre corpus l'ont réalisé comme [εn]. Cette substitution de la séquence [εn] semble caractéristique chez les locuteurs plus jeunes; les personnes plus âgées de la génération de la colonisation française prononcent plutôt [ɔŋ].

Une question pourrait se poser : Pourquoi a-t-on généralement choisi la consonne nasale [ŋ] plutôt que [n] (que l'on retrouve dans certains cas) ou [m]? Si l'on s'en tient strictement au plan articulatoire, la position de la consonne nasale [ŋ] dorso-palatale est tout près de celle des voyelles qui, elles aussi, sont dans la région palatale au sens large. Le fait que l'on choisit une consonne avec un lieu d'articulation rapproché des voyelles pour les accompagner paraît assez adéquat pour cerner la réalité des faits. Dans cette perspective, le [n], qui apparaît occasionnellement, est aussi plus près des voyelles (et du [ŋ]) que ne l'est le [m] bilabial.

Au point de vue de la réalisation phonétique, nous partageons l'opinion de Do (1981 : 141-142) selon laquelle, par l'assimilation régressive nasale, les voyelles deviennent elles aussi nasalisées. Donc, on doit plutôt dire que les voyelles nasales du français sont prononcées par les Vietnamiens comme :

« voyelles nasalisées + consonne [ŋ] » : [āŋ , ōŋ , ēŋ , ɔŋ]

Dans un travail effectué sur le même sujet, Nguyen V. B. (1985 : 53) a également constaté que dans ces cas, la consonne [ŋ] qui ferme la syllabe

- nasalise la voyelle précédente sans la nasaliser totalement (V)
- et se maintient elle-même comme appendice consonantique (V + ŋ).

Cette façon d'articuler les voyelles nasales du français est plus fréquente que l'absence complète de nasalité.

Nguyen V. B. ajoute aussi que la non-distinction entre (V) et (V + CN) a pour conséquence que les locuteurs ne font pas du tout la différence morphologique entre :

<i>paysan</i>	/	<i>paysanne</i>	→ [peizan]
<i>bon</i>	/	<i>bonne</i>	→ [bɔn]
<i>tient</i>	/	<i>tiennent</i>	→ [tjɛ̃]

et vice versa, comme dans le cas du locuteur A5 :

méditerranéenne [mediteʁaneen] → [mediteʁanjɛ̃]

1.1.1.2 Substitution de la séquence [jeŋ] à la séquence [jɛ̃]

Selon Do (1981 : 142), lorsque [ɛ̃] se place après la semi-consonne [j], le son [j] rend la voyelle suivante plus fermée. Tout le groupe forme une diphtongue [jɛ̃] semblable à la diphtongue [je] en vietnamien. Les

Vietnamiens ont réalisé [jɛ̃] comme [jen], comme dans ces mots en vietnamien :

khiêng [xjen] (*porter*) **miêng** [mjen] (*bouche*)

Nous en avons relevé 18 cas chez 11 des 15 locuteurs :

A1 : 1	A2 : 3	A3 : 5	A4 : 1	A5 : 1	A6 : 1
A7 : 1	A8 : 2	B1 : 1	B4 : 1	B6 : 1	

Ex. : *bien* [bjen] *clients* [kljen] *tiens* [tjen]
Vietnamiens [vjetnamjen] *musiciens* [myzisjen]

La réalité a montré que, parfois, on prononce [jɛ̃] comme [jen] sans faire la distinction morphologique comme dans le cas déjà mentionné en haut par Nguyen V. B.

Ex. : *Canadien* [kanadjen] *Canadienne* [kanadjen]

comme dans le cas de B4 : *viens* [vjɛ̃] → [vjen]

Ce locuteur a donc assimilé ces deux phonèmes, [jɛ̃] et [jen], en un seul [jen], comme dans ces mots vietnamiens :

mién [mjen] (*vermicelle*) **biên** [bjen] (*mer*)

On ne peut pas dire que ces erreurs sont produites au hasard : elles obéissent à des règles précises qu'il est possible d'identifier. Les locuteurs ont employé une stratégie basée sur le transfert des règles phonologiques du vietnamien, leur langue maternelle. Néanmoins, il ne faut pas oublier que ces réalisations défectueuses ne sont jamais absolues ou systématiques. Elles se trouvent accidentellement dans certains cas, dans tel mot plutôt que dans tel autre, dans la parole de certains locuteurs plus souvent que dans celle d'autres locuteurs. Par exemple, on rencontre plus fréquemment dans notre corpus les erreurs avec les voyelles nasales dans les mots monosyllabiques ou dans les syllabes finales.

Ex. : *quand* [kɑŋ] *bien* [bjɛŋ] *bon* [bɔŋ]
intéressant [ɛtɛrɛsɑŋ] *chanson* [ʃãson]

Cela n'empêche pas les locuteurs A7 et A8, classés parmi les locuteurs qui ont des problèmes avec les voyelles nasales, de prononcer correctement les mots **français** et **j'apprends**. Nous sommes donc en face d'une tendance et non pas d'un fait absolu.

1.1.2 Substitution de la séquence [wi] à la voyelle [y]

En français, l'articulation labiale joue un rôle assez important dans la prononciation des voyelles parce qu'elle se retrouve chez les voyelles postérieures et chez une partie des voyelles antérieures. Seules [i, e, ε, a] sont des voyelles vraiment non arrondies. Toutes les autres sont plus ou moins arrondies ou non écartées. Le vietnamien, lui, possède seulement

quatre voyelles arrondies, dont une diphongue, [u , o , ɔ , uə], parmi quatorze voyelles. Cette faible proportion des voyelles arrondies par rapport à celle du français va créer sans aucun doute des difficultés aux Vietnamiens au cours de leur apprentissage du français, en particulier en ce qui concerne les voyelles antérieures arrondies.

Parmi les erreurs impliquant les voyelles orales du français, nous remarquons seulement, dans notre corpus, le problème du phonème [y] qui n'existe pas dans le système vocalique du vietnamien.

Nous en avons relevé 9 cas, chez 4 des 15 locuteurs :

A5 : 2 A6 : 2 A7 : 2 A8 : 3

La voyelle [y] est articulée par ces locuteurs de la façon suivante :

[y] ---> [wi]

Ex. : *rue* [ʐwi] *plus* [plwi] *début* [debwi]
municipalité [mwinisipalite] *voiture* [vwatwɪʂ]

Selon Borrell (1996 : 2), la réalisation des voyelles qui n'existent pas dans une langue est déformée par rapport à la cible. Ces voyelles sont souvent remplacées par des unités qui existent dans le système de la langue maternelle étant donné que ce système est fixé et utilisé depuis plus ou moins longtemps suivant l'âge des sujets.

En se référant à la comparaison des systèmes vocaliques du français et du vietnamien (cf. Tableau 9, page 93), nous remarquons que [y] du français est une voyelle antérieure et arrondie qui n'existe pas en vietnamien. Le vietnamien possède pourtant [u] et [i] qui, comme [u] et [i] du français, sont du même degré d'aperture que [y].

en français

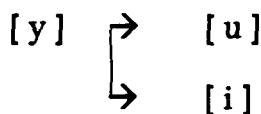
[y] : antérieure, labiale, fermée

en vietnamien

[u] : postérieure, arrondie, fermée

[i] : antérieure, non arrondie, fermée

Chez les Vietnamiens, la voyelle française monotongue [y] était souvent perçue comme [u + i]. Ainsi, ils reproduisent celle-ci en l'identifiant au son [wi] du vietnamien, cette réalisation [wi] résultant de la combinaison de [u] et de [i].



En observant le Tableau 9 (page 93), nous pouvons dire qu'on a fait une combinaison pertinente dans la réalisation de la séquence [wi]. Si l'on met [y] dans le système vocalique du vietnamien, il se trouvera entre [i] et [u]. La voyelle [y] est antérieure alors que [u] est postérieure et [i] antérieure; [y] est arrondie alors que [i] est écartée et [u] arrondie. Il en

résulte qu'on a combiné le lieu d'articulation de l'une avec la labialisation de l'autre pour réaliser [wi].

En réalité, la confusion entre la voyelle [y] et la séquence [wi] met rarement en danger la transmission correcte des messages. Il est vrai que plus (A5), plu (A7) ou pluie sont tous prononcés [plwi], mais il serait difficile d'imaginer un contexte qui n'éliminerait pas automatiquement l'un des trois.

Il faut aussi tenir compte du fait qu'il est des cas où l'on ajoute le son parasite [j] difficile à effacer (Do, 1981 : 142) :

tu [twij] *tuer* [twije]

ou même d'autres situations où l'on articule exactement [y] mais en ajoutant toujours [j] :

tu [tyj] *tuer* [tyje]

On pourrait expliquer ce phénomène par le fait que les locuteurs, conscients de la difficulté devant un son nouveau, ont surarticulé ce son en le prolongeant par [j]. Cette solution a montré que l'on est tout à fait capable d'articuler ce nouveau phonème, mais il semble plus difficile de s'accoutumer à la prononciation d'un nouveau son que de trouver un équivalent de la langue maternelle qui s'approche de ce son étranger. Il s'agit là de la tendance générale qui vaut dans la majorité des cas.

Nous examinons maintenant les difficultés de réalisation des consonnes les plus importantes rencontrées dans notre corpus. Les tableaux 11 et 12 donnent un aperçu général des principales substitutions faites par les apprenants vietnamiens de même que la description des caractéristiques des sons impliqués.

TABLEAU 11

Traitement des consonnes françaises par les apprenants vietnamiens

Système consonantique du français		occlusives		constrictives	
		sourdes	sonores	sourdes	sonores
		p	b	m	
Système consonantique du français	bilabiales				
	labio-dentales			f	v
	apico-alvéolaires	t	d	n	
	apico-alvéolaires (lat.)				l
	apico-alvéolaires				s z
	dorso-alvéolaires				ʃ ʒ
	dorso-palatales			ɲ	j ɥ
	dorso-vélaires	k	g		χ w

Système consonantique du vietnamien		occlusives		constrictives	
		aspirée	srdes	sonores	srdes
				b m	
Système consonantique du vietnamien	bilabiales				
	labio-dentales	tʰ			f v
	apico-dentales	t	d	n	s z l
	apico-palatales	t			ʂ ʐ
	dorso-palatales	c		ɲ	
	radico-vélaires	k		ŋ χ	χ
	glottales	?			h

plus [χ]
plus [ʂ]

TABLEAU 12

Description phonétique comparée des consonnes visées et des consonnes réalisées

en français

en vietnamien

p	occlusive	sourde	bilabiale	b	occlusive	sonore	bilabiale
ʃ	constrictive	sourde	dorso-alvéol.	ʂ	constrictive	sourde	ap-pal. (rét.)
				s	constrictive	sourde	ap-dent.
ʒ	constrictive	sonore	dorso-alvéol.	ʐ	constrictive	sonore	ap-pal. (rét.)
				z	constrictive	sonore	ap-dent.
k	constrictive	sonore	dorso-vélaire	ʐ	constrictive	sonore	ap-pal. (rét.)
				y	constrictive	sonore	radico-vélaire
t	occlusive	sourde	ap-alvéodent.	t	occlusive	sourde	ap-pal. (rét.)
k'	constrictive	sonore	dorso-vélaire	tʰ	occlusive	aspirée	ap-dent.

1.2 Consonnes

1.2.1 Substitution de la sonore [b] à la sourde [p]

Trois des quinze locuteurs ont assez souvent produit l'occlusive bilabiale sonore [b] à la place de la sourde [p] attendue. Nous en avons relevé 27 cas chez 3 des 15 locuteurs :

A1 : 3 A5 : 15 A7 : 9

Ces locuteurs ont remplacé [p] par [b] dans des mots comme :

pas [ba] *père* [bɛr] *parce que* [bɑsəkə]

depuis [dəbwɪ] *je pense* [ʒəbans] *vous pouvez* [vubuve]

En observant les deux systèmes consonantiques du français et du vietnamien (Tableau 11, page 104), nous trouvons que le français possède dans son système phonologique deux consonnes occlusives et bilabiales qui se distinguent l'une de l'autre seulement par le trait de voisement. C'est le cas de [p] et [b] : l'une est sourde et l'autre sonore. Elles peuvent être dans toutes les positions : initiale, finale et interne de syllabe.

Ex. : *peine* [pen] *comprendre* [kɔprədʁ] *cap* [kap]

bain [bɛ̃] *arbre* [aʁbʁ] *club* [klyb]

Le vietnamien, au contraire, n'a qu'une occlusive bilabiale orale / b / dont les réalisations sonore [b] et sourde [p] sont en distribution complémentaire. En fonction du contexte, cette consonne se réalise sous forme de deux allophones : [b-] seulement en initiale et [-p] en finale. Ni l'une ni l'autre ne peut se trouver en position interne de syllabe. Ainsi [b-] n'apparaît qu'au début de la syllabe ou du mot alors que [-p] ne se trouve qu'à la fin de la syllabe; si la lettre « p » peut se retrouver à l'écrit en début de mot suivi de « h », il s'agit toujours en fait d'un diagramme pour rendre le phonème [f] et non du phonème [p].

Ex. : **ban** [ban] (ami)

biết [bjet] (savoir)

đẹp [đep] (beau)

Pháp [fap] (France)

Ainsi, en vietnamien, il existe bien sur le plan phonétique deux consonnes différentes soit [b] sonore et [p] sourde, mais il s'agit de deux allophones en distribution complémentaire d'un seul et même phonème, contrairement à ce qui se passe en français où leur opposition permet de distinguer des sens différents :

[bal / pal] *balle / pale*

[bjɛz / pjɛz] *bière / pierre*

<i>en français</i>	<i>en vietnamien</i>
[p] : occlusive, sourde, bilabiale	[-p] : bruyante ⁵ , bilabiale (finale)
[b] : occlusive, sonore, bilabiale	[b-] : occlusive, sonore, bilabiale, (initiale)

Cela dit, on comprendra pourquoi plusieurs Vietnamiens, notamment les gens du Centre (c'est le cas de nos trois locuteurs), en rencontrant un mot français commençant par la consonne [p], prononcent souvent [b] au lieu de [p]. La réalité quotidienne a montré que cette erreur était plus fréquente chez les habitants du Centre, surtout ceux de la province de Quang nam. Quelle en est la raison? Cette question reste encore ouverte .

Dans certains cas, la différence entre les deux systèmes conduit à une confusion complète : le locuteur remplace le [b] initial par un [p] même si cela va à l'encontre des contraintes du système vietnamien, comme dans le cas de A5 :

billet [bije] --> [pije]

En opérant une telle substitution, les locuteurs vietnamiens risquent de ne pas se faire comprendre en français. Ce sera nuisible à la communication si on fait la confusion entre :

<i>barrer</i>	et	<i>parer</i>
<i>bière</i>	et	<i>pierre</i>
<i>j'ai bu</i>	et	<i>j'ai pu ...</i>

⁵Terme utilisé par les phonéticiens vietnamiens, en opposition avec les sons sonnantes ([m, n, þ, ñ, l]. .

Il s'agit donc là de ce que Léon (1984) appelle des fautes phonémiques.

1.2.2 Substitution des consonnes [s] et [z] à la consonne [ʃ] et des consonnes [z̥] et [z] à la consonne [ʒ]

En français, [ʃ] et [ʒ] sont des consonnes constrictives. Le point d'articulation est la partie entre l'apex et le dos de la langue sous la partie postérieure des alvéoles. De plus, ces deux consonnes sont articulées avec un arrondissement des lèvres. Il n'existe pas de consonne présentant ces caractéristiques articulatoires en vietnamien.

Le vietnamien présente par contre, au point de vue phonologique, les phonèmes [s] et [z̥] qui ont un timbre assez voisin de celui de [ʃ] et [ʒ] du français. Néanmoins, [s] et [z̥] ont des caractéristiques articulatoires différentes puisqu'il s'agit de consonnes rétroflexes.

Au Centre comme au Sud-Vietnam, on réalise régulièrement, à la place de [ʃ] et [ʒ], les sons [s] et [z̥] (constrictives, apico-palatales, rétroflexes) dont le point d'articulation est plus postérieur que [ʃ] et [ʒ] du français et qui s'articulent avec l'apex de la langue replié et relevé vers le palais.

Ex : *chez* [ʂɛ] *cheveux* [ʂəvø] *capuchon* [kapwiʂɔŋ]

C'est cette réalisation que l'on retrouve chez la majorité des locuteurs de notre corpus. Cependant, quatre des 15 locuteurs ont parfois (9 cas) produit la constrictive apico-dentale sourde [s] à la place de l'apico-dorso-alvéolaire labialisée [ʃ] attendue :

A4 : 4 A5 : 1 A6 : 2 B7 : 2

Ces locuteurs ont remplacé [ʃ] par [s] dans des mots comme :

<i>chaise</i> [sez]	<i>choisir</i> [swazir]	<i>chaque</i> [sak]
<i>recherche</i> [zsesirs]	<i>beaucoup de choses</i> [bokudsoz]	

Si la distinction entre les deux consonnes [s] et [ʃ] existe au Centre et au Sud (cela ne signifie pas qu'on ne fait jamais de confusion entre ces deux phonèmes, au contraire), dans le système phonologique des gens du Nord, par contre, seul existe le phonème [s] qui a des caractéristiques semblables au [s] du français. C'est ainsi que le mot « **sang** » (*noble*) , est prononcé [san] au lieu de [ʂan] comme c'est le cas dans le Sud et le Centre . C'est pour cette raison que l'on remplace souvent [ʃ] du français par [s].

Ex. : *chacun* [saken] *pichet* [pise] *mouche* [mus]

Toutefois, dans le corpus, sur les quatre locuteurs qui réalisent [ʃ] en [s], seul le locuteur B7 est originaire du Nord, les trois autres venant du Centre. Il s'agit ici donc plutôt de la confusion entre [ʃ] et [s], phénomène assez fréquent chez des gens du Centre et du Sud- Vietnam.

Pour ce qui est de [z̥], cette consonne n'existe pas dans le système phonologique de la majorité des gens du Nord. On remplace [z̥] par le son [z], qui est très proche de [z̥]. Inversement, [z] n'existe pas au Centre et au Sud.

		<i>Centre et Sud</i>	<i>Nord</i>
Ex. :	ra (<i>sortir</i>)	[z̥a]	[za]
	rèn (<i>forger</i>)	[z̥ɛn]	[zen]
	rung (<i>tomber</i>)	[z̥uŋ]	[zuŋ]

Cinq des 15 locuteurs ont souvent produit la rétroflexe [z̥] à la place de la labialisée [ʒ]. Nous en avons relevé 14 cas :

A2 : 5 A4 : 3 A6 : 3 A7 : 1 A8 : 2

Ces locuteurs ont remplacé [ʒ] par [z̥] dans des mots comme :

Ex. : *jeux* [z̥ø] *j'apprends* [zapz̥ɑ̃] *dangereux* [danz̥əzø]
psychologie [psikoloži] *voyage* [vwajaz̥]

Quatre des 15 locuteurs ont parfois produit l'apico-dentale [z] à la place de l'apico-post-alvéolaire labialisée [ʒ]. Nous en avons relevé 10 cas:

A1 : 1 B4 : 1 B6 : 1 B7 : 7

Ces locuteurs ont remplacé [ʒ] par [z] dans des mots comme :

je

[zə]

j'aime

[zəm]

généralement

[zənəralman]

j'espère

[zəspɛr]

bonjour

[bonzur]

magique

[mazik]

Il faut noter que dans le corpus, le remplacement de [ʒ] par [z] est le fait du locuteur B7, originaire du Nord, chez qui la substitution est presque automatique.

Il est évident que les Vietnamiens perçoivent les phonèmes [ʃ] et [ʒ] à travers le filtre de leur système en les identifiant à [ʂ], [ʂ̥] et [ʐ], [ʐ̥], les phonèmes les plus proches comme on a vu en observant les systèmes consonantiques des deux langues (Tableau 11, p. 104) .

en français

[ʃ] : constrictive, sourde, apico-dorso-alvéolaire (labialisée)

[ʒ] : constrictive, sonore, apico-post -alvéolaire (labialisée)

en vietnamien

[ʂ] : constrictive, sourde, apico-palatale (rétroflexe)

[ʂ̥] : constrictive, sourde, apico-dentale (plate)

[ʐ] : constrictive, sonore, apico-palatale (rétroflexe)

[ʐ̥] : constrictive, sonore, apico-dentale (plate)

La production de [s] à la place de [ʃ] ou [z] à la place de [ʒ] peut être considérée comme acceptable parce que cette réalisation, relativement voisine du [ʃ] ou [ʒ] français, ne pose pas de problème de reconnaissance et n'entraîne pas de confusion phonologique. Dans le cas où [ʃ] est réalisé comme [s] ou [ʒ] comme [z], l'erreur de prononciation est plus lourde de conséquence puisque cette prononciation défectueuse correspond à un autre phénomène en français et peut entraîner une différence sémantique. Cela s'est produit avec le locuteur B6 (hors du corpus), originaire du Nord, avec l'énoncé «*J'ai deux pichets*» qui a été compris comme «*J'ai dû pisser*». La prononciation du locuteur B7 (hors du corpus), lui aussi originaire du Nord, peut également prêter à confusion dans des mots comme «*déjà*» et «*des arts*» ou «*/les gens*» et «*/les ans*». Une fois de plus, on peut dire que le système phonologique et les habitudes articulatoires de la langue maternelle jouent un rôle important dans la prononciation de la langue cible.

1.2.3 Substitution des consonnes [z] et [ʒ] à la consonne [ʁ]

En vietnamien, le phonème [ʁ] n'existe pas. Huit des 15 locuteurs ont réalisé défectueusement cette consonne. Nous en avons relevé 22 cas.

Pour la substitution de l'apico-palatale [z] à la dorso-vélaire [ʁ], nous avons relevé 11 cas chez 5 des 15 locuteurs.

A2 : 2

A3 : 1

A4 : 3

A6 : 1

A7 : 4

Ces locuteurs ont remplacé [ʁ] par [z̥] dans des mots comme :

Ex. : *répondu* [zepɔndwi] *reste* [zɛst] *cérémonie* [sezəmoni]
comprendre [kɔnpzɑ̃d] *Marie* [mazi] *dangereux* [danʒəzø]

En français, [ʁ] est une consonne constrictive, sonore, dorso-vélaire plus ou moins vibrante. Ce mode d'articulation n'existe pas dans le vietnamien standard. Les Vietnamiens, en entendant le phonème [ʁ] du français, l'ont perçu comme le phonème [z̥] du vietnamien; la confusion est favorisée par l'influence de la graphie, le graphème « r » étant utilisé en vietnamien pour rendre le son [z̥].

Ex. : *ra* (*sortir*) [za] *rèn* (*forger*) [zɛn] *ru* (*bercer*) [zu]

en français

[ʁ] : constrictive, sonore, dorso-vélaire / dorso-uvulaire / apico-alvéolaire

en vietnamien

[z̥] : constrictive, sonore, apico-palatale (rétroflexe)

Le remplacement du [ʁ] par [z̥] est assez fréquent chez les gens du Sud-Vietnam et surtout ceux du Centre. Ce n'est pas par hasard que tous les cas de remplacement du [ʁ] par [z̥] relevés dans le corpus sont le fait des locuteurs originaires du Centre : A2, A3, A4, A6, A7.

Ex. : *réussi* [zewisi] *Rimbaud* [zɛbo] *Ronaldo* [zonaldo]
j'apprends [zapzɑ̃] *sérieux* [sezjø]

Pour le cas de substitution de la radico-vélaire [γ] à la dorso-vélaire [ʁ], nous avons relevé 11 cas chez 3 des 15 locuteurs.

B4 : 4 B6 : 2 B7 : 5

Ces locuteurs ont souvent remplacé [ʁ] par [γ] dans des mots comme:

région [yezjɔŋ] *intéressant* [ēteyɛsan]

résidence [yezidans] *j'aurai* [zɔye]

La plupart des gens originaires du Nord et même dans quelques régions du Sud-Vietnam ont l'habitude de prononcer [ʁ] comme [γ] au fond de la gorge puisque la racine de la langue se rapproche du voile du palais (radico-vélaire). Dans le corpus, le phénomène ne s'observe qu'avec des locuteurs provenant du Nord : B4, B6, B7.

Ex. : *refais* [yəfe] *parent* [payar] *forêt* [fɔye]

En observant les systèmes consonantiques du français et du vietnamien (Tableau 11, page 104), nous pouvons constater qu'il n'y aurait aucune difficulté à remplacer [ʁ] par [γ], car [γ] est tout proche de [ʁ] et ces deux phonèmes ont des caractéristiques semblables.

en français

[ʁ] : constrictive, sonore, dorso-vélaire

en vietnamien

[γ] : constrictive, sonore, radico-vélaire.

1.2.4 Traitement des groupes consonantiques

Dans les langues indo-européennes, les groupes consonantiques sont très fréquents. En français, on peut trouver de nombreux groupes de consonnes dits *primaires* (Léon, 1984 : 44-45), [p_r, k_l, sp, d_r...], et d'autres *secondaires*, c'est-à-dire résultant de la chute de [ə], [ʒl, nl, ʃp ...].

Ex. : très [tʁe] fléchir [flesjir] inspirer [ɛspire]
je réponds [ʒvepɔ̃] *ne le dis pas* [nledipa]

Le vietnamien moderne, au contraire, n'accepte aucun groupe de consonnes. Cette restriction a pour conséquence que les Vietnamiens apprenant le français ont souvent tendance à transformer les groupes de consonnes de cette langue en d'autres formes plus faciles à prononcer pour eux.

Dans le corpus, nous en avons relevé 16 cas chez 4 des 15 locuteurs :

A2 : 4

A5 : 1

A8 : 3

B1 : 8

Ces locuteurs ont modifié les groupes de consonnes dans des mots comme :

stade [stad] —> [sətad] Strasbourg [strasbuʁ] —> [ſasbuʁ]
construit [kɔstʁui] —> [kɔŋtʁi] *Notre-Dame* [notrədam] —> [notdам]
travailler [travaje] —> [t^havaje]

Selon Nguyen Q. H. (1981 : 262), les apprenants vietnamiens qui n'ont pas encore maîtrisé le système phonologique français ont deux solutions pour faciliter la prononciation des groupes consonantiques du français :

1) Ils ajoutent des voyelles d'appui qui viennent s'intercaler entre les consonnes du groupe. Les voyelles intercalées varient selon les consonnes en cause :

- [i] après le phonème sifflant [s] :

Ex. : <i>stage</i> [staʒ] —> [sitaʒ]	<i>sport</i> [spɔʁ] —> [sipɔʁ]
<i>slip</i> [slip] —> [silip]	<i>style</i> [stil] —> [sitil]

- [ə] après la plupart des autres phonèmes :

Ex. : <i>place</i> [plas] —> [pəlas]	<i>chlore</i> [klor] —> [kəlor]
<i>flanc</i> [flaŋ] —> [fəlaŋ]	<i>je voudrais</i> [ʒvudʁe] —> [ʒəvudʁe]

2) Ils simplifient le groupe en ne prononçant pas une des deux consonnes; cette élision touche généralement la deuxième consonne, la première étant plus souvent conservée.

Ex. : <i>français</i> [frãse] —> [fanse]	<i>crème</i> [krem] —> [kem]
<i>gris</i> [gri] —> [gi]	<i>plafond</i> [plafõ] —> [lafõ]

Il est à noter que ces deux grands moyens correspondent aux stratégies générales de réparation que l'on trouve régulièrement dans les langues (Paradis, 1997 : 221).

En réalité, l'analyse auditive de notre corpus nous a permis d'observer que les locuteurs font aussi appel à d'autres possibilités pour résoudre le problème de groupes de consonnes du français; il peut s'agir de variantes des solutions canoniques évoquées plus haut ou de solutions tout à fait originales. Par exemple, la locutrice A8 a généralisé l'emploi de la voyelle d'appui [ə] après la consonne [s] au lieu du [i] attendu selon Nguyen Q. H. (1981 : 262).

Ex. : stade [stad] —> [sətad]

Pour le cas de [tr̥], le locuteur B1 fait apparaître une tendance dominante à transformer [tr̥] en [t̥] du vietnamien. Deux explications sont possibles : d'une part, si l'on s'en tient au plan articulatoire, on peut trouver que [t̥] est une consonne très proche de [t] (Tableau 11, p. 103); d'autre part, il est aussi possible qu'on ait remplacé [tr̥] par [t̥] simplement parce que [t̥] en vietnamien a la graphie « tr ».

Ex. : trǎng [tǎŋ] (lune) tr̥é [t̥e] (jeune) tròn [tɔŋ] (rond)
 —> trois [twa] Notre-Dame [nɔt̥ədam] entre [aŋt̥]

À côté de cette tendance à remplacer [tʂ] par [t] coexiste une autre possibilité qui consiste à ajouter un [ə] d'appui, comme dans les cas cités ci-dessous :

trois [tʂwa] ---> [təʂwa] *très* [tʂε] ---> [təʂε]

La locutrice A2, pour sa part, utilise une stratégie particulière en réduisant le groupe [tʂ] au phonème [tʰ] du vietnamien que l'on trouve dans des mots comme :

thé [tʰε] (*bâtonnet*) *tha* [tʰa] (*pardonner*) *tháng* [tʰaŋ] (*gagner*)

On trouve donc chez elle les formes :

très [tʰε] *travailler* [tʰavaje] *trente* [tʰaŋt]

En observant le Tableau 11 (p. 104), nous pouvons voir que la difficulté pour les locuteurs vietnamiens à prononcer le groupe [tʂ] les amène à remplacer ce groupe par les phonèmes vietnamiens [t] et [tʰ] qui sont articulairement voisins de [t], mais qui s'en distinguent par le trait rétroflexe [t] ou aspiré [tʰ].

Enfin, nous rencontrons chez la locutrice A5 une autre façon de résoudre le problème de groupe consonantique. En effet, cette locutrice remplace le groupe [stʂ] par le phonème [ſ] :

Strasbourg [ſasburɔ̃]

On ne peut parler ici de l'influence de la prononciation originelle allemande, car cette locutrice ne connaît pas l'allemand. Le choix du phonème [ʃ] pour remplacer [str] pourrait s'expliquer par le fait que la consonne [ʃ] se trouve tout proche de [s], la première consonne du groupe [str] (pour le choix de [ʃ]). On n'exclut pas l'influence de la graphie qu'on mentionnera dans la partie *Interférence graphique* (page 127). Le groupe [tr] se réduit maintenant au phonème [t] qui comprend à la graphie « tr » en vietnamien. Encore une fois, on voit bien que l'élosion touche la deuxième consonne, la première étant conservée. On suit donc les étapes suivantes :

Strasbourg [strəsbʊʁ] → [ʃtəsbʊʁ] → [ʃəsbʊʁ]

Les locuteurs exploitent des solutions diverses et complexes qui font appel à trois facteurs : la proximité articulatoire, l'influence de la graphie et enfin le système phonologique de la langue maternelle (Paradis, 1997).

1.2.5 Amuïssement de consonnes finales : consonnes finales perdues ou modifiées

En vietnamien, il n'y a pas de détente après les consonnes finales, car toutes les consonnes du vietnamien sont implosives. Sur les vingt-deux consonnes, dix-sept ne peuvent occuper la position finale. Ceci explique la prononciation des locuteurs qui ont transféré cette restriction à la langue française. Ils articulent les finales françaises en s'appuyant sur celles du vietnamien. Il est également des cas où la finale est totalement supprimée.

1.2.5.1 Chute de consonnes finales

Dans le corpus, 12 des 15 locuteurs ne prononcent pas, du moins à l'occasion, les consonnes finales du français. Nous avons relevé un total de 27 cas de non-prononciation :

A2 : 10	A3 : 1	A4 : 2	A5 : 5	A6 : 2	A7 : 1
A8 : 1	B1 : 1	B2 : 1	B3 : 1	B5 : 1	B7 : 1

Ex. : *ennuyeuse* [aŋnɥijø] *intéressante* [ɛntεrɛsɑ̃] *plage* [pla]
tout le monde [tulmɔ̃] *quarante* [kaʁaŋ]

La non-prononciation des consonnes nouvelles a pour conséquence que les formes produites risquent soit de ne pas être reconnues :

Ex. : *Nantes* [nãt] → [naŋ] → *Nan* (A5)
quinze [kɛz] → [kɛŋ] → *quin* (A5)
langue [lãg] → [laŋ] → *lan* (A7)

soit d'être confondues avec d'autres mots du français :

Ex. : *donc* [dɔ̃k] → [doŋ] → *don* (B2)
plage [plaʒ] → [pla] → *plat* (A2)
chose [ſoz] → [ſo] → *chaud* (A6)

Une telle modification engendre ou la création d'un mot nouveau, ou une confusion avec un autre mot français.

Le même phénomène d'amuïssement se produit pour une consonne en position finale de syllabe à l'intérieur même du mot, comme dans les cas du locuteur B1.

Ex. : *festivité* [fetivite] *festival* [fetival]

Par ailleurs, les consonnes [p, t, k, m, n, ɳ, j] peuvent occuper la position finale en vietnamien. Toutefois, dans cette position, leur prononciation se trouve atténuée, ce qui peut expliquer qu'en français, ces consonnes deviennent moins perceptibles pour l'interlocuteur francophone suite au transfert de cette règle (Samson et Viau, 1987 : 21)

Ex. : *cape* [kap'] *nette* [net'] *homme* [ɔm'] *vigne* [vijn']

Le fait que les consonnes finales sont prononcées sans phase d'explosion est une faute de prononciation lourde de conséquence qui peut gêner la communication dans un nombre assez important de cas; cela risque en outre de favoriser d'autres problèmes comme l'assourdissement des consonnes sonores en finales.

1.2.5.2 Consonnes finales modifiées

Les contraintes existant en vietnamien par rapport aux consonnes qui peuvent apparaître en position finale expliquent aussi un autre phénomène : la substitution des consonnes finales. Treize des 15 locuteurs ont assez souvent changé les consonnes finales dans les mots français. Nous en avons relevé 39 cas :

A1 : 1	A2 : 5	A3 : 4	A5 : 4	A6 : 3	A7 : 5
A8 : 1	B1 : 4	B2 : 1	B4 : 4	B5 : 1	B6 : 5
B7 : 1					

Ex. : *dix-neuf* [ditnœp] *pour* [puk] *respectivement* [ʁɛtpɛktivman]
ciel [sjɛ̃] *familial* [familjan] *école* [ekɔ̃]

Dans notre corpus, le mot *pour* où la consonne finale [v] est remplacée par [k] semble être assez fréquent, c'est-à-dire que nous avons relevé 9 cas chez 5 des 15 locuteurs :

pour [purv] → [puk]

La tendance à remplacer la consonne finale [l] par [n] est également un phénomène remarquable. Au total, le [l] a été remplacé par [n] dans 23 des 37 cas de consonnes finales, chez presque tous les locuteurs.

Ex. : *social* [sojan] *elle* [εn] *difficile* [difisin]
ville [vin] *parole* [paʒɔn] *Nicole* [nikɔ̃]

Selon Paradis (1997), toutes ces substitutions ne sont pas gratuites. Plusieurs caractéristiques du phonème original sont conservées. Par exemple, les consonnes [v] et [k] sont toutes les deux dorso-vélaires; alors que [l] et [n] sont dans la région alvéolaire.

En outre, il faut noter que la modification des caractéristiques des consonnes vietnamiennes contribue également aux problèmes. Pour ce qui est de la confusion entre [l / n], nous relevons 8 cas chez B7. Ce locuteur remplace souvent [l] par [n], peu importe sa position.

Ex. : /e [nə] /a [na] un an [enlaŋ] parler [paŋne]

Cette confusion entre [l / n] existe en vietnamien, particulièrement dans le Nord. Il s'agit donc ici d'un genre de lapsus de la langue maternelle transféré à la langue étrangère. Ce locuteur est originaire de Thai nguyen, région où les habitants ont l'habitude de remplacer [l] par [n] ou même de confondre [l / n] comme dans certaines régions du Nord-Vietnam.

2. Problème prosodique : faiblesse du contraste intonatif

En vietnamien, chaque mot-syllabe porte forcément un ton (il y en a six) qui a la valeur distinctive. L'intonation de la phrase ou du groupe rythmique se trouve en fait limitée par l'existence de ces tons, car tout mouvement intonatif au niveau phrasique risquerait d'interférer avec le ton du mot et ainsi de fausser la signification du mot employé. C'est ainsi que le vietnamien, contrairement au français, n'utilise jamais une différence d'intonation pour marquer la différence entre une phrase à intonation interrogative et une phrase à intonation de question (termes proposés par Delattre).

Ex : *Pourquoi vient-il ?* (avec une *intonation interrogative*, selon Delattre)



Il vient ?

(avec une *intonation de question*, selon Delattre)



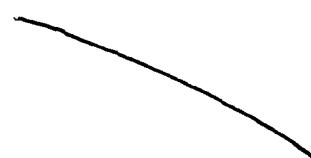
Le vietnamien aura plutôt recours dans ce cas à des mots ou à des morphèmes spécifiques.

Intonation montante

Intonation descendante

Interrogation : Anh làm gì dó?

(Qu'est-ce que tu fais là?) (Pourquoi il arrive à cette heure-ci?)



Question : Nô vẫn chưa ngủ sao?
(Il dors pas encore?)

Chị ấy đã rời à?
(Elle est partie?)



Influencés par les habitudes intonatives de leur langue maternelle, les apprenants vietnamiens ont tendance à ne pas porter suffisamment d'attention à l'intonation lorsqu'ils s'expriment en français. Cela explique deux types de problèmes rencontrés. D'abord, certains apprenants tendent à prononcer les phrases sans aucun mouvement intonatif final. Dans d'autres cas, les mouvements intonatifs montants ou descendants qu'on retrouve dans une phrase française sont réinterprétés comme un ton lié à un seul mot; les apprenants vietnamiens tendent ainsi à monter la voix très haut et de façon abrupte à la fin des phrases.

La tendance à l'intonation montante en fin de phrase se retrouve régulièrement chez 3 des 15 locuteurs (A1, A4, A5) et occasionnellement chez d'autres.

À ces difficultés d'ordre général s'ajoutent des particularités régionales qui, transposées en français, font qu'on peut souvent reconnaître l'origine géographique d'un locuteur à son usage de l'intonation. Notre expérience comme enseignante indique que parfois, on peut identifier sans peine l'origine d'un apprenant vietnamien en l'entendant parler le français, juste par son intonation. Par exemple, les gens de la région Thanh Nge Tinh ont l'habitude de monter la voix à chaque mot; ceux de la région Binh Tri Thien ont leur façon propre de mettre les tons aux syllabes; les habitants de la province de Quang nam, quant à eux, ont une intonation monotone. Cette influence des variétés régionales sur l'intonation française est occasionnellement perceptible chez plusieurs de nos locuteurs; elle est particulièrement notable chez les locuteurs A7, B1 et B5 (Centre), B2 (Sud), B7 (Nord), qui laissent transparaître de façon très sensible les traits d'intonation de leur région d'origine.

3. Phénomènes d'interlangue

Les problèmes reliés à l'interlangue se définissent, selon Selinker (1972 : 229-230), comme le fait que certaines erreurs ne s'interprètent ni à partir de la première langue ni tout à fait à partir de la seconde, mais plutôt comme un état de transition présentant certaines caractéristiques de chacune des deux langues.

Il est intéressant de constater que de tels phénomènes d'interlangue se retrouvent dans notre corpus. Nous en avons relevé 12 cas nets chez 5 des 15 locuteurs.

A1 : 1

A5 : 2

A7 : 2

A8 : 5

B3 : 2

3.1 Interférence graphique : réalisation du phonème [s] pour les consonnes « s » à l'écrit

Selon Borrell (1996 : 11), un apprentissage fondé au départ sur l'écrit peut amener des erreurs de production qui ne seront pas dues à une mauvaise perception phonétique ou à un effet du filtre phonologique, mais plutôt à des interférences causées par la graphie. Cette influence de la graphie a déjà été largement évoquée, notamment par Intravaia (1976) qui l'a prise en compte comme étant une cause importante d'erreurs chez les apprenants : «Le pédagogue n'ignore pas que la vue des caractères écrits altère les conditions de perception auditive et déclenche chez le sujet des habitudes articulatoires en fonction de la langue maternelle».

Certains graphèmes ou groupes de graphèmes sont prononcés d'une certaine façon dans une langue et d'une façon différente dans une autre langue. Par exemple, le graphème « s » renvoie souvent à [s] ou [z] en français, mais jamais en vietnamien où il devient régulièrement [ʂ]. Cela peut expliquer que certains vietnamiens, lorsqu'il voit un « s » à l'écrit, ont tendance à le prononcer [ʂ].

Dans le corpus, nous en avons relevé 7 cas chez 4 des 15 locuteurs :

A1 : 1 A3 : 2 A6 : 2 A8 : 2

Ex. : *souvent* [ʂuvan̩] *seulement* [ʂœlman̩] *m'asseoir* [maʂwaʂ]
chanson [ʂanʂɔn̩] *salle* [ʂal̩] *télévision* [televisɔn̩]

Tous ces locuteurs sont originaires du Centre-Sud, ce qui implique qu'ils sont normalement capables de distinguer et de prononcer les deux phonèmes [s] et [ʂ] (on utilise souvent [ʂ] pour remplacer [ʃ]). Néanmoins, ils ont dans ces cas remplacé [s] par [ʂ] pour les phonèmes qui ont « s » à l'écrit.

3.2 Substitution de la consonne [z] aux consonnes [ʒ] ou [ʐ]

En dehors des solutions reprises par les Vietnamiens pour contourner les difficultés de prononciation des consonnes [ʒ] et [ʐ], il existe dans notre

corpus la tendance à substituer le son [z] à ces deux phonèmes. Nous en avons relevé 4 cas chez les locuteurs A1 et A8.

Ex. : je [zə]	<i>magique</i> [mazik]
réaliser [zealize]	rêve [zev]

En vietnamien, le phonème [z] n'existe que dans le système phonologique du Nord. Le fait que les habitants du Centre ou du Sud prononcent [z] est exceptionnel. Or, les locuteurs A1 et A8 sont tous deux originaires du Centre; cela veut dire qu'ils n'ont pas l'habitude de prononcer le phonème [z]. Pourtant ils ont remplacé [ʒ] et [ʐ] du français par la consonne [z], d'où hypothèse qui veut qu'on pense que parfois il faut, pour une langue étrangère, chercher à réaliser de nouveaux sons qui n'existent pas dans notre propre système phonologique. Le choix de ces nouveaux sons n'est cependant pas toujours approprié.

3.3 Ajout de la consonne finale [ʂ]

Comme nous le savons déjà, les consonnes finales du vietnamien sont prononcées très faiblement. Dans notre corpus, il y a cependant 6 cas où les sujets ont fait entendre une consonne finale dans des mots qui pourtant se terminent en français par une voyelle phonétique. Des exemples de ce comportement se retrouvent chez 3 des 15 locuteurs, soit A7, A8 et B3.

Ex. : déjà [deʒaʂ]	<i>une fois</i> [ynfwaʂ]
<i>français</i> [franʂɛʂ]	fais [feʂ]

On peut penser qu'il s'agit d'une conséquence d'un phénomène d'hypercorrection par sur généralisation. Le français, contrairement au vietnamien, demande souvent la détente des consonnes finales. Les locuteurs qui connaissent ce fait peuvent être amenés à penser que pour bien prononcer les mots de la langue étrangère, ils doivent toujours faire entendre la consonne finale.

Notre expérience d'enseignante de français langue étrangère nous a permis de constater que le fait d'ajouter un [r] est un phénomène assez fréquent chez les apprenants vietnamiens. Nous avançons les hypothèses suivantes pour expliquer ce phénomène :

- Pour les Vietnamiens, la prononciation des [r] du français constitue vraiment un problème omniprésent. Obsédés par la réalisation difficile de cette consonne, ils iront jusqu'à essayer de la prononcer même dans des mots où elle n'est pas présente phonétiquement, comme c'est le cas pour le locuteur B3 :

déjà [deʒa] —> [deʒar] *une fois* [ynfwa] —> [ynfwar]

- Une autre explication peut être trouvée dans le fait que, dans certaines régions du Sud et du Nord, on a l'habitude en vietnamien de remplacer [ɛ] par [ɛr].

Ex. : **me** [mer] (*mère*) **bé** [ber] (*petit*) **tre** [ter] (*bambou*)

Il n'est pas impossible que cette tendance de prononciation, nouvelle dans ces régions, exerce une certaine influence sur la prononciation du français de nos locuteurs A7 et A8 qui sont pourtant originaires du Centre.

Ex. : *français* [fʁãsɛ̃] *fais* [feɪ̃] *mais* [mɛ̃s]

4. Conclusion

Globalement, on a été en mesure d'observer que la plus grande partie des erreurs de prononciation chez les Vietnamiens proviennent de l'interférence de la langue maternelle sur l'acquisition du français langue étrangère. Dans la majorité des cas, il s'agit plus d'un problème d'interprétation phonologique que d'un simple problème de discrimination auditive.

Ces résultats révèlent la nature systématique des erreurs en montrant de façon précise comment un phonème déjà acquis dans la langue maternelle influence l'acquisition d'un nouveau phonème de la langue étrangère. Dans ce cas, le transfert devient la source des erreurs. Le caractère régulier et typique des difficultés relevées suggère qu'on pourrait penser à trouver certains moyens systématiques de corriger ces erreurs afin d'améliorer la prononciation du français en particulier et l'acquisition du français en général chez les apprenants vietnamiens.

Chapitre VI

CORRECTION DES ERREURS DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES VIETNAMIENS

VI. CORRECTION DES ERREURS DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES VIETNAMIENS

L'étude des interférences entre les systèmes phonologiques du français et du vietnamien de même que l'analyse des erreurs de prononciation du français chez les apprenants vietnamiens peuvent fournir des pistes intéressantes pour la correction phonétique. En effet, l'analyse des erreurs de prononciation du français chez les apprenants vietnamiens ne saurait être complète sans que la question de sa finalité pratique, c'est-à-dire la pratique de la correction de ces erreurs, ne soit abordée.

Actuellement, la correction phonétique est une partie intégrante du programme d'enseignement du français au Vietnam. Néanmoins, on n'a généralement pas pu éviter une situation problématique que Pougatch (1989 : 5) caractérise en ces termes : « [...] l'enseignant doit recourir à des connaissances techniques précises qu'il ne maîtrise pas toujours bien et les élèves, dans leurs efforts pour acquérir des sons nouveaux, sont soumis à des exercices qui leur paraissent souvent ennuyeux et peu significatifs».

Dans la perspective d'améliorer l'entraînement phonétique à partir des difficultés relevées, ce chapitre vise à présenter, à partir des suggestions de différents travaux dans le domaine, un ensemble de propositions pour l'élaboration d'un programme de correction de la prononciation du français aux apprenants vietnamiens.

1. Conditions préliminaires

1.1 Préparation psychologique

Dans un cours d'entraînement phonétique pour les apprenants vietnamiens, le professeur aura d'abord à vaincre, comme premier obstacle culturel à une diction correcte, la timidité naturelle des apprenants. Ceux-ci semblent en effet éprouver une sorte de honte à articuler des sons parfois si différents de ceux de leur langue maternelle; ils ont par conséquence plus ou moins tendance à chuchoter lorsqu'ils s'expriment en français, soit par timidité, soit encore par désir de masquer une prononciation incertaine.

Il est important que l'enseignant, dès le début, s'attarde à expliquer et à faire partager aux apprenants l'intérêt d'une bonne prononciation tout comme à les sensibiliser aux moyens qu'il va mettre en œuvre pour son acquisition graduelle. L'enseignant doit faire comprendre aux apprenants qu'ils feront des erreurs, que celles-ci sont naturelles et qu'ils ne doivent pas avoir de préjugés négatifs face à ces erreurs.

Cette mise au point faite, l'enseignant peut s'attaquer aux erreurs sans risque de culpabiliser ou d'intimider les apprenants⁶.

Il est également demandé à l'enseignant de s'armer d'une longue patience, un facteur important pour la réussite de l'enseignement de la prononciation. Il serait tout à fait illusoire d'espérer obtenir des résultats dès les premiers

⁶ On ne peut pas dire que cette approche consciente vaut pour tous les types d'apprenants; elle s'applique certainement aux apprenants adultes qui sont dans ce cas des étudiants dans les universités ou des élèves dans les lycées.

essais. La patience de l'enseignant apparaît donc comme une composante essentielle du processus de correction.

1.2 Programme de correction

L'expression *correction phonétique* désigne l'acte pédagogique qui consiste d'abord à établir un diagnostic à partir duquel sera proposée une intervention ponctuelle (Lebel, 1990 : 30). Au début de toute démarche de correction, il est nécessaire de faire un diagnostic des habiletés de chaque apprenant. À partir de ce diagnostic, l'enseignant élaborera un programme de correction qui peut être à la fois individualisé et collectif. Billières (1987) souligne que l'élaboration d'un programme phonétique adapté aux besoins de chaque apprenant permet une plus grande diversité dans la pratique phonétique. Cette façon de faire donne l'occasion aux apprenants d'apprendre non seulement à écouter les autres, mais aussi d'apprendre à s'écouter eux-mêmes.

Élaborer un matériel pédagogique, selon Pougatch (1989 : 6), c'est d'abord partir des confusions et/ou des manques (par rapport à la langue cible) et ensuite donner aux apprenants les moyens d'acquérir de nouvelles habitudes articulatoires leur permettant de produire de nouveaux phonèmes de la manière la plus simple, mais aussi la plus vivante.

1.3 Principes de la correction

À partir des travaux portant sur la phonétique corrective, nous pouvons tirer un certain nombre de principes généraux sur lesquels doit s'appuyer toute entreprise de correction phonétique.

1.3.1 Base de la correction : les sons

La correction de la prononciation doit se baser sur les sons, base matérielle de la communication orale (Kaneman-Pougatch et Pedoya-Guimbretière, 1989; Lebel, 1990). La discrimination auditive et la sensibilisation à la composition articulatoire et acoustique des sons constituent les premières étapes d'un travail de correction efficace.

1.3.2 Recours à la prosodie : l'intonation et le rythme

La correction doit toujours se réaliser dans le cadre global d'un acte de parole et doit tenir compte de la dimension prosodique et de ses composantes que sont l'intonation et le rythme (Renard, 1971; Pagnier-Delbart, 1993). L'acquisition de l'intonation ne constitue pas un apprentissage à part, mais se trouve nécessairement abordée au cours des activités proposées.

1.3.3 Phonétique combinatoire

La correction tirera également profit des apports de la phonétique combinatoire (Renard, 1974). Les phénomènes combinatoires dont on parle généralement et qui sont importants en correction phonétique sont nombreux. Pour faire acquérir aux apprenants les traits phonétiques requis, on aura besoin des contextes facilitants qui permettront de favoriser l'un de ces traits dans l'émission du son. Les contextes facilitants proposés seront un entourage consonantique ou vocalique possédant le trait à acquérir. Pougatch (1989 : 7) a remarqué qu'en règle générale, pour faciliter l'acquisition d'un son, il est préférable, dans un premier temps, de le placer en finale absolue avant de le faire produire dans d'autres positions.

2. Techniques de correction spécifiques proposées pour les apprenants vietnamiens

Nous avons cherché avant tout à proposer des moyens de remédier aux erreurs qui nous paraissent prioritaires, en l'occurrence les erreurs portant sur la réalisation segmentale des voyelles et des consonnes qui risquent de mettre en cause le bon fonctionnement de la communication. Pour ce qui est des problèmes prosodiques, il nous semble que l'état des connaissances est encore très fragmentaire, notamment en ce qui concerne les rapports existant entre les tons du vietnamien et l'intonation française.

Avant d'entrer dans le détail, il convient de s'attaquer à une caractéristique générale de la prononciation des apprenants vietnamiens : «la voix est placée trop en arrière» (Piat, 1970 : 6). Il faut donc apprendre, toujours

selon Piat, à «placer la voix dans le masque». Le français a en effet une articulation antérieure alors que le vietnamien privilégie au contraire une résonance palatale, et aussi nasale, si l'on tient compte de la grande fréquence des consonnes nasalettes.

Nous faisons ci-dessous état de quelques suggestions techniques pour la correction des erreurs de prononciation du français chez les Vietnamiens, la plupart sont proposées par Piat (1970), Do (1981), Samson et Viau (1987) ou découlent de suggestions faites par Lebel (1990).

2.1 Voyelles

2.1.1 Voyelles nasalettes

La production défectueuse des voyelles nasalettes du français pourra être corrigée par l'exercice qui suit :

Garder l'ancienne prononciation des voyelles nasalettes, c'est-à-dire en articulant la voyelle nasalisée accompagnée de la consonne nasale [ŋ], mais, au lieu de fermer la bouche après la prononciation, les apprenants ne changent pas l'aperture tout en relâchant la langue. Ainsi, la consonne [ŋ] qui suit ne sera pas émise : il ne reste alors que la voyelle nasalisée. Les apprenants maintiendront la position en prolongeant le son pour s'accoutumer à la nouvelle prononciation.

Contexte facilitant : Un environnement consonantique nasal antécédent est fortement conseillé quand on désire corriger la nasalité incomplète des voyelles nasales françaises des apprenants vietnamiens.

Ex. : *roman* [rɔmã] *non* [nõ] *mignon* [miŋõ]

2.1.2 Voyelle [y]

Pour amener une prononciation correcte du phonème [y], on doit tout d'abord faire voir aux apprenants qu'il s'agit, en français, d'une voyelle monophthongue qui se distingue à la fois de [i] et de [wi]. Une fois la distinction bien établie, les apprenants désirant bien prononcer le son [y] articulent [i] en gardant bien la position de la langue, mais en arrondissant les lèvres, comme pour le son [u], ce qui permet de réaliser le [y]. La position antérieure de [y] doit être maintenue au cours de la prononciation pour ne pas dériver vers [wi]. Il faut aussi éviter d'écartier les lèvres immédiatement après la prononciation, car cela risque de faire apparaître le son parasite [j].

Contexte facilitant : La voyelle antérieure et labialisée [y], caractéristique du français, est plus facilement prononcée dans l'entourage de consonnes antérieures [s , z , t , d] et très avantageée par les consonnes labialisées [ſ , ʒ] et par les semi-consonnes également labialisées [ɥ , w] dont la réalisation implique une projection des lèvres .

Ex. : *chute* [ʃyt] *jupe* [ʒyp] *tissu* [tisy]

2.2 Consonnes

2.2.1 Consonne [p]

Les Vietnamiens ont tendance à confondre la consonne [p] sourde explosive du français avec [b] sonore. Pour bien prononcer la consonne [p], les apprenants doivent s'habituer à l'articuler avec moins de sonorité que pour la consonne [b]. De plus, il faut provoquer une explosion au niveau des lèvres en maintenant une tension musculaire plus forte que pour la consonne [b]. En tenant une feuille de papier pelure devant la bouche, on pourra la voir bouger.

Contexte facilitant : Cette consonne doit être produite avec moins de sonorité pour contrer la tendance à produire un [b]; on cherchera donc à la placer dans un entourage de consonnes sourdes.

Ex. : *tape fort* [tapfɔʁ] *spectateur* [spektatœʁ]

2.2.2 Consonnes [ʃ, ʒ]

Les Vietnamiens ont souvent tendance à confondre les consonnes [ʃ, ʒ] avec [s, z]. Pour aider les apprenants à reconnaître, puis à produire [ʃ] et

[ʒ], il est utile, au début du moins, de dire les mots en séparant les syllabes et en allongeant légèrement ces sons, par exemple, [bō - ʒuʁ], [mi - ʃel]. À l'occasion, les confusions de sens peuvent servir à faire prendre conscience de la nécessité de bien distinguer les sons.

Ex. : *âge / hase* [aʒ / az] *roche / rosse* [ʁɔʃ / ʁɔs]

Pour les apprenants originaires du Nord-Vietnam, il faut d'abord les sensibiliser à la différence entre les consonnes [ʃ] et [s]. Souvent ces apprenants ne réussissent pas à articuler nettement [ʃ] avec les lèvres arrondies. L'articulation proposée consiste à reculer la langue, replier le dos de la langue vers le palais dur, appuyer les deux côtés de la langue contre les molaires, relever la pointe de la langue vers les alvéoles contre les dents supérieures, arrondir les lèvres, afin que l'air puisse sortir par la fente entre la langue et le palais.

La confusion [ʃ / s] n'existe pas chez les locuteurs originaires du Centre et du Sud étant donné que ceux-ci ont tendance à remplacer [ʃ] par [s]. L'assimilation de [ʃ] et [s] ne nuira pas à la communication; néanmoins, afin d'améliorer la prononciation, les apprenants doivent s'habituer à éléver le dos de la langue (au lieu de l'apex) vers le palais dur.

On utilisera le même moyen de correction pour la consonne [ʒ]; la seule différence articulatoire est qu'avec [ʒ], des cordes vocales vibrent. Les apprenants doivent placer la pointe de la langue plus bas qu'avec le phonème [ʃ], juste derrière les alvéoles des dents supérieures.

Contexte facilitant : L'articulation correcte des consonnes [ſ, ʒ] sera favorisée dans l'entourage d'une voyelle antérieure labialisée fermée comme la voyelle [y].

Ex. : *chuchoter* [ʃuʃtə] *jument* [ʒymā] *juste* [ʒyst]

2.2.3 Consonne [ʐ]

Il faut faire comprendre aux apprenants que le [ʐ] est un son nouveau qui demande une autre manière d'articulation, différente de celle du [z̥] en vietnamien. On prononce la variante postérieure de ce phonème en abaissant l'apex de la langue vers les alvéoles inférieures, la racine de la langue s'élevant vers la luette, les deux côtés de la langue se pliant vers l'intérieur des dernières dents, l'air sortant en provoquant une vibration avec la luette.

Lorsque le problème consiste à remplacer [ʐ] par [y], il faut chercher à amener les apprenants à reculer la langue et à laisser sortir l'air de telle sorte qu'il produise une vibration avec la luette.

Une autre solution, souvent plus facile pour les Vietnamiens, consiste à favoriser la production d'un [r̥] antérieur roulé au lieu de [ʐ], ce qui ne nuit pas à la communication.

Contexte facilitant : Le contexte le plus favorable pour l'articulation de [ʁ] est un entourage de voyelles postérieures [u , o , ɔ , a , ã] (notamment la nasale [ã], d'après Delattre, 1951 : 62) et de consonnes postérieures [k , g].

Ex. : *car* [kar] *rouler* [ʁule] *garant* [gaʁɑ̃]

2.2.4 Consonnes finales

Il est possible d'aider les apprenants à prononcer les consonnes situées en fin de mot en accentuant davantage la consonne finale ou en encourageant, si nécessaire, la prononciation d'un petit [ə] à la fin du mot. Cette accentuation de la consonne finale, exagérée mais nécessaire au début, deviendra progressivement superflue, tout comme le [ə] épenthétique.

Ex. : [lɛsivə] [botanikə] [nesɛsəʁə]

De même, on peut améliorer la prononciation des consonnes en fin de syllabe à l'intérieur du mot, en séparant légèrement cette syllabe de la syllabe suivante et en allongeant la consonne qui risque d'être escamotée.

Ex. : [aʁ - ʒã] [bal - kõ] [ʁes - te]

3. Types d'activités pédagogiques

Le travail sur les sons identifiés précédemment doit s'insérer dans le cadre d'exercices pédagogiques du type de ceux proposés par Boudreault et al. (1967), Callamand (1973), Kaneman-Pougatch et Pédoya-Guimbretière (1989) et Pagnier-Delbart (1990).

Il est nécessaire de varier les types d'exercices. Tous les exercices ont leur valeur, mais si on en fait un usage excessif, ils deviennent ennuyeux et peu motivants. Il est également conseillé à l'enseignant de mettre les exercices dans des situations effectives. Il faut créer, pour chaque son, un acte de parole et des situations de communication qui permettent à ce son d'apparaître le plus naturellement et le plus fréquemment possible.

À côté des exercices, il serait aussi utile d'avoir recours à des activités d'appui ayant pour but de rendre le processus de correction phonétique plus intéressant et plus efficace. Dans cette optique, les ouvrages pédagogiques tels que *Plaisir des sons* élaboré par Kaneman-Pougatch et Pédoya-Guimbretière (1989) et *À l'écoute des sons* de Pagniez-Delbart (1993) peuvent rendre de grands services . Dans ces volumes, les activités ludiques ont été multipliées afin d'offrir un choix et une idée de ce qui peut se faire dans le domaine de la correction phonétique. C'est à l'enseignant de varier, de compléter, de transformer, de rajouter selon son envie et les besoins de ses élèves; de sélectionner ou d'adapter les activités qui conviennent à sa classe.

Nous avons proposé quelques principes et moyens principaux de correction de la prononciation du français chez les apprenants vietnamiens. De toute évidence, ces propositions sont perfectibles et il revient aux enseignants de les améliorer. Nous voulons cependant insister, en terminant, sur l'opinion de Pagnier- Delbart (1993) à l'effet que la correction phonétique va de pair avec une grande ténacité dans l'effort.

VII. CONCLUSION

VII. CONCLUSION

La possibilité d'interférences entre le français et le vietnamien a été envisagée par un certain nombre de linguistes, à divers points de vue, mais l'analyse concrète des interférences entre ces deux langues chez des apprenants n'avait, jusqu'à maintenant, fait l'objet d'aucune recherche spécifique. Au terme de ce mémoire, la principale conclusion à retenir est la confirmation de l'existence des interférences entre le français et le vietnamien; ces interférences influencent en effet de façon assez importante la prononciation du français chez les locuteurs vietnamiens.

Le point de départ choisi pour la recherche a donc été celui de comparer les systèmes phonologiques du français et du vietnamien. Découvrir les interférences entre ces deux langues et chercher à expliquer ces interférences dans la prononciation du français des locuteurs vietnamiens ont constitué, pour l'essentiel, l'objet de cette étude. L'observation des différences entre les deux systèmes nous a aidée à identifier les principales difficultés pour les apprenants vietnamiens de même que les possibilités d'interférence entre les deux langues, sur les plans tant phonologique que phonétique et linguistique.

À travers l'analyse auditive des corpus provenant de locuteurs vietnamiens, les principaux problèmes de prononciation du français rencontrés chez les sujets vietnamiens ont été classés en problèmes phonétiques, problèmes

phonologiques et problèmes prosodiques. Il est apparu nécessaire, à cette étape, de choisir et de délimiter les problèmes à travailler.

Pour ce qui est des problèmes phonétiques et phonologiques, on a concentré notre attention sur les réalisations défectueuses des voyelles nasales et de la voyelle [y] ainsi que des consonnes [p , ſ , ʒ , ʐ]. Dans le cas des consonnes, nous avons également mentionné les problèmes de réduction de groupes de consonnes et ceux de chute, d'amuïssement ou de changement de consonnes finales. En ce qui regarde la prosodie, nous avons travaillé plus spécifiquement sur la faible utilisation de l'intonation.

Une analyse strictement phonétique a été effectuée en essayant de cerner les problèmes de prononciation. L'analyse des enregistrements a permis d'en arriver à des constats quelquefois prévisibles, mais parfois aussi, inattendus. L'ensemble des résultats qui se dégage de cette analyse, même si celle-ci ne prétend pas être exhaustive, a révélé, dans une certaine mesure, la nature systématique des erreurs en montrant de façon précise comment un phonème déjà acquis dans la langue maternelle influence l'acquisition d'un nouveau phonème de la langue étrangère. Nous retenons également que ces interférences se trouvent confirmées par l'influence des variétés vietnamiennes sur la prononciation du français des Vietnamiens.

Les résultats des analyses des corpus recueillis ne permettent pas toutefois de tirer de conclusion catégorique, car malgré la grande fréquence des erreurs de prononciation relevées dans les corpus, il demeure difficile de vérifier si tous les Vietnamiens ont les mêmes difficultés dans la prononciation du français.

La dernière conclusion porte sur l'intérêt de trouver certains moyens de corriger ces erreurs afin d'améliorer la prononciation du français en particulier et l'acquisition du français en général chez les apprenants vietnamiens.

On peut penser que l'ensemble de la recherche a fait sortir la suggestion qu'il serait intéressant de chercher à réaliser de futures études de plus grande envergure pour mieux investiguer ce domaine de l'interférence entre le français et le vietnamien.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉCHADE, H.-D. (1989). *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BILLIÈRES, M. (1987). «Le suivi des élèves en phonétique corrective», *Revue de Phonétique Appliquée* 82-83-84, pp. 15-28.
- BLOOMFIELD, L. (1970). *Langage*, traduction de J. Gazio, Paris, Payot.
- BORRELL, A. (1996). «Systématisation des erreurs de production et donc de perception chez les apprenants étrangers ?», *Revue de Phonétique Appliquée* 118-119, pp. 1-15.
- BOUDREAU, M. et al. (1967). *Prononciation du français par le rythme*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- CALAQUE, A. (1969). *Trente-deux exercices de phonétique française*, St-Germain-en-Laye, Maison des instituteurs.
- CALLAMAND, M. (1981). *Méthodologie de l'enseignement de la prononciation*, Paris, CLE International.
- CAO, X. H. (1978). «Trong am va cac quan he ngu phap trong tieng Viet», *Thong bao ngu am hoc*, TP Ho Chi Minh, Vien Khoa hoc Xa hoi, pp. 2-16.
- CARTON, F. (1974). *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.
- CASSARD, D. (1993-1994). *Méthodologie de la correction phonétique*, Cours destiné à la formation du Prof-Clef, Centre de Linguistique Appliquée de Besançon, France.
- CHAMPAGNE-MUZART, C. et BOURDAGES, J. S. (1993). *Le point sur la phonétique en didactique des langues*, Anjou, Centre éducatif et culturel.
- CHOMSKY, A. N. et HALL, M. ([1968]1973), *Principes de phonologie générative*, Paris, Éditions du Seuil.

- CLAS A. et al. (1968). *Phonétique appliquée*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée.
- CU, D. T. et al. (1977). *Ngu am hoc tieng Viet hien dai*, Hanoi, NXB Giao duc.
- DAUPHIN, A. (1992). *Cours de vietnamien*, Paris, Asiathèque.
- DELATTRE, P. (1951). *Principes de phonétique française à l'usage des anglo-américains*, Vermont, Middlebury College.
- DELATTRE, P. (1966). «Les dix intonations de base en français», *French Review* 40-1, pp.1-14.
- DELL, F (1970). *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*, Ph. D. Diss., MIT, inédit.
- DELL, F. (1973). *Les règles et les sons*, Paris, Hermann.
- DELL, F. (1980). *Generative Phonology and French Phonology*, traduction de C. Cullen, Cambridge, Cambridge University Press.
- DELL, F. et al. (1984). *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann.
- DIFFLOTH, G. et ZIDE, N. (1992). "Austro-asiatic Language", W. Bright (dir.), *International Encyclopedia of Linguistics*, New York, Oxford : Oxford University Press, pp. 135-149.
- DO, T. D. (1981). «Mot so phuong thuc giup hoc sinh Viet phat am dung tieng Phap», *Mot so van de ngon ngu hoc Viet Nam*, Hanoi, NXB Dai hoc va Trung hoc chuyen nghiep, pp. 134-148.
- DOAN, T. T. (1966). «Dong gop vao viec gioi dinh tu da tiet bang tieu chi trong am trong tieng Viet», *Thong bao khoa hoc Van hoc-Ngon ngu*, tap II, Dai hoc Tong hop Hanoi, pp. 2-15.
- DOAN, T. T. ([1976]1980). *Ngu am tieng Viet*, Hanoi, Nha xuat ban Dai hoc va Trung hoc chuyen nghiep.
- FOUCHE, P. (1959). *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
- GAGNON, B. (1946). *Sans cailloux*, Montréal : [s.n].

- GARDE, P. (1968). *L'accent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GORDINA, N. V. et ANDREEV, N. D. (1957). «He thong thanh dieu cua tieng Viet» (tai lieu dich cua Khoa Ngu van Dai hoc Tong hop Hanoi), *Nhung van de ngon ngu hoc* 5, 1972, pp. 3-17.
- HOANG, C. C. (1985). «Buoc dau nhan xet ve dac diem ngu dieu tieng Viet», *Ngon ngu* 3, pp. 40-48.
- HOANG, M. et HOANG, T. (1975). «Remarques sur la structure phonologique du Vietnamien», *Etudes vietnamiennes* 40, pp. 4-18.
- HONG, G. (1975). «Notes sur quelques particularités typologiques de la langue vietnamienne», *Etudes vietnamiennes* 40, pp. 36-50.
- HUU, Q. (1978). *Co so ngon ngu hoc tap 2*, NXB Giao duc.
- HUU, Q. et VUONG, H. L. (1980). *Khai quat ve lich su tieng Viet va ngu am tieng Viet hien dai*, NXB Giao duc.
- INTRAVAYA, P. (1976). «Pour une méthodologie de l'investigation en phonétique corrective», *Revue de Phonétique Appliquée* 38, pp. 95-118.
- JAKOBSON, R. (I, 1963; II, 1973). *Essais de linguistique générale*, Paris, éditions de Minuit.
- KANEMAN-POUGATCH, M. et PÉDOYA-GUIMBRETIÈRE, E. (1989). *Plaisir des sons*, Alliance Française, Hatier/Didier.
- KELLER, E. (1985). *Introduction aux systèmes psycholinguistiques*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur.
- LE, V. L. ([1948]1952). *Le parler vietnamien*, Paris, Huong Anh.
- LEBEL, J. G. (1987). «Le conditionnement phonétique, l'enjeu d'une nouvelle pédagogie en correction phonétique», *Revue de Phonétique Appliquée* 1987, pp.183-189.
- LEBEL, J. G. (1990). *Traité de correction phonétique ponctuelle*, Québec, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique.

- LÉON, P. (1962). *Laboratoire de langue et correction phonétique*, Paris, Klincksieck.
- LÉON, P. et M. (1964). *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Hachette/Larousse.
- LÉON, M. (1976). *Exercices systématiques de prononciation française*, Paris, Hachette/Larousse.
- LÉON, P. (1984). *Prononciation du français standard*, Paris, Didier.
- LÉON, P. et M. (1984). *Introduction à la phonétique corrective à l'usage des professeurs de français à l'étranger*, Paris, Hachette.
- MAI, N. C. et al. (1992). *Co so ngon ngu hoc va tieng Viet*, Hanoi, NXB Dai hoc va Giao duc chuyen nghiep.
- MALMBERG, B. (1958). *La phonétique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection «Que sais-je ?» 637.
- MARCHAL, A. (1980). *Les sons et la parole*, Montréal, Guérin.
- MARTIN, P. (1985). «La description phonologique», *La linguistique*, Paris, pp. 159-175.
- MARTIN, P. (1996). *Éléments de phonétique avec application au français*, Sainte-Foy, Les Presses de L'Université Laval.
- MARTIN, P. (1997). *Manuel de phonologie fonctionnelle*, Québec, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique.
- MARTINET, A (1949). *Phonology as Functional Phonetics*, Londres, University of Oxford Press.
- MAUGER, G. et al. (1953-1957). *Cours de langue et de civilisation française*, Paris, Hachette.
- MICHAELIS, H. (1897). *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hanovre, Allemagne.
- MONNERIE, A. (1978). *Intercodes*, Paris, Larousse.
- NGUYEN, P. P. (1992). *Le vietnamien fondamental*, Paris, Klincksieck.

- NGUYEN, Q. H. (1981). «Giang day ngu am tieng Anh cho nguoi Viet Nam tren co so doi chieu», *Mot so van de ngon ngu hoc Vietnam*, Hanoi, NXB Dai hoc va Trung hoc chuyen nghiep, pp. 256-265.
- NGUYEN, V. B. (1985). *Interférences phonétiques chez des Vietnamiens qui apprennent à parler le français*, Mémoire de maîtrise de sciences du langage, rédigé sous la direction de Mr G. Boulakia, Paris, Université de Paris VII.
- OSTIGUY, L. et SARRASIN, R. (1985). *Phonétique comparée du français et de l'anglais nord-américain*, Trois-Rivières, Éditions du Réseau U.
- PAGNIER-DELBART, T. (1992). *À l'écoute des sons* (Voyelles, 1991; Consonnes, 1992), Paris, Clé International.
- PAINCHAUD, G. et al. (1984). *L'acquisition du français par un groupe d'immigrants asiatiques* de COFI, Montréal, Université de Montréal.
- PARADIS, C. (1997). «Préservation phonémique et seuil de tolérance dans l'adaptation d'emprunts», J. Auger et Y. Rose (réd.), *Explorations du lexique*, Québec : Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique, pp. 215-228.
- PARADIS, Cl. et DOLBEC, J. (1992). *PHONO : applicateur de règles phonologiques*, Québec, Centre Internatinal de Recherches en Aménagement Linguistique.
- PIAT, M. (1970). *Pour une meilleure prononciation du français : méthode à l'usage des Vietnamiens*, Paris, Centre National de Recherche Scientifique.
- POLIVANOV, E. (1931). «La perception des sons d'une langue étrangère», *Travaux du Cercle linguistique de Prague* 4, pp. 79-96.
- RENARD, R. (1974). *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Paris, Didier.
- RENARD, R. (1989). *La méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Paris, Didier Érudition, CIPA, 3e édition.

- SAMSON, M. et VIAU, A. (1987). *Acquisition du français langue seconde par les élèves d'origine vietnamienne : interférence de la langue maternelle sur la langue seconde*, Montréal, La Commission des écoles catholiques de Montréal.
- SELINKER, L. (1972). «*Interlanguage*», *International Review of Applied Linguistics* 10, pp. 201-231.
- STRAKA, G. (1965). *Album phonétique*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- THOMPSON, L. C. (1984-1985). *A Vietnamese Reference Grammar*, Hawaï, University of Hawaii Press.
- TRINH, C. (1990). *Cours de phonétique*, Hanoi, Dai hoc Su pham ngoai ngu Hanoi.
- TROUBETZKOY, N. S. ([1939] 1976). *Principes de phonologie*, traduit par J. Cantineau, Paris, Klincksieck.
- TRUONG, Q. D. et al. (1989-1995). *Tieng Phap*, Paris, Hatier.
- VERDELHAN, M. et al. (1982). *Sans frontières : méthode de français*, Paris, Clé International.
- VERDELHAN, M. et al. (1989). *Nouveau Sans frontières : méthode de français*, Paris, Clé International.
- VERGNAUD, J. R. (1977). «*Formal properties of phonological rules*», dans R. Butts et J. Hintikka, éds., *Basic Problems in Methodology and Linguistics*, Reidel, Dordrecht.
- VERGNAUD, J. R. et HALL, M. (1978). *Metrical Structures in Phonology*, ms. inédit. M.T.T.
- VUONG, H. L. (1992). *Giao trinh ngu am tieng Viet*, Hue, Dai hoc Tong hop Hue.
- VUONG, H. L. et HOANG, D. (1994). *Ngu am tieng Viet*, DHSP Hanoi 1.

- WALTER, H. (1974). «Diversité phonologique et communauté linguistique», *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, sous la direction de J. Martinet, Paris, Presses universitaires de France, pp. 175-189.
- WALTER, H. (1977). *La phonologie du français*, Paris, Presses Universitaires de France.